



HAL
open science

Les familles dérivationnelles : comment ça marche ?

Michel Roché

► **To cite this version:**

| Michel Roché. Les familles dérivationnelles : comment ça marche ?. 2017. hal-04912269

HAL Id: hal-04912269

<https://hal.science/hal-04912269v1>

Preprint submitted on 26 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michel Roché, 2017

(une version révisée a été publiée sous le même titre dans *Lexique* 33 en ligne)

<https://www.peren-revues.fr/lexique/1075>

Les familles dérivationnelles : comment ça marche

Il est de plus en plus admis que les familles dérivationnelles jouent un rôle déterminant – complémentaire de celui des séries dérivationnelles – dans la morphologie du même nom. Encore faut-il savoir comment elles sont organisées et comment la morphologie constructionnelle peut se servir de cette notion. On proposera ici quelques réflexions – schématiques et embryonnaires – sans se soucier de les confronter aux apports récents (ou anciens) à la question. On s’efforcera, dans un premier temps, de cerner la notion de famille dérivationnelle et on montrera que le niveau le plus important n’est pas la famille dans son ensemble mais le réseau dans lequel s’insèrent les mots à étudier. A titre exploratoire, on essaiera ensuite de caractériser les principaux réseaux comportant un nom de personne, et plus particulièrement les réseaux ‘activité’.

1 Familles et réseaux

Pour réfléchir à l’organisation de la famille dérivationnelle, puis à celle des réseaux constructionnels, on partira de la notion plus traditionnelle de « famille de mots » et on s’efforcera de dégager la spécificité de l’approche morphologique en confrontant les divers points de vue – sémasiologique vs onomasiologique, génétique vs fonctionnel.

1.1 Famille de mots et famille dérivationnelle

Si l’on se place du point de vue étymologique, l’organisation de la famille est simple : c’est une arborescence à partir de l’étymon le plus ancien, latin ou grec en général, ou plus haut encore de la racine indo-européenne (cf. *Dictionnaire étymologique du français* de J. Picoche, par exemple). On inclut dans la famille tout ce qui est apparenté, et l’on met sur un même plan la transmission populaire du latin au français, les emprunts et les constructions morphologiques à l’intérieur du français. Mais ce qu’on dessine ainsi est une « famille de mots », organisée comme les arbres généalogiques descendants des familles humaines, pas une famille dérivationnelle. L’étymologie est une autre discipline que la morphologie.

En morphologie dérivationnelle, on se situe dans les limites d’une langue. *Ponceau* ne sera pas « [hérité] du latin *ponticellus* » mais dérivé de *pont*. *Absentéisme* ne sera pas « emprunté à l’anglais *absenteeism* » mais construit sur *absent*. Ce qui, dans les deux cas, pose des problèmes morphophonologiques dont l’étymologie ne se souciait pas. Mais on ne peut pas les éliminer sous prétexte qu’ils n’ont pas été formés en français, puisqu’ils sont bien présents, et réciproquement motivés, dans la famille dérivationnelle telle qu’elle fonctionne aujourd’hui : un *ponceau* est un petit *pont* et l’*absentéisme* la propension à être *absent*. On pourra se demander, en revanche, si (*bête de*) *somme*, *sommier* et *sommelier* appartiennent à la même famille dérivationnelle. Historiquement, c’est incontestable : *sommier* a été construit sur *somme* et *sommelier* sur *sommier*. Mais aujourd’hui rien ne les relie. Or l’intérêt de situer les constructions morphologiques dans la famille dérivationnelle est de voir comment les unités lexicales déjà construites « fonctionnent » les unes par rapport aux autres, et comment la

famille existante, telle qu'elle est constituée à un moment donné, conditionne les créations nouvelles destinées à y entrer.

1.2 Approche sémasiologique et approche onomasiologique

La morphologie dérivationnelle adopte par définition le point de vue sémasiologique : elle ne s'occupe que des mots, des signes, en tant qu'ils sont construits. Globalement, le point de vue onomasiologique – comment les choses sont nommées – est affaire de lexique. Et l'innovation lexicale peut passer par d'autres voies (emprunt de mots non construits, infléchissements sémantiques des mots existants, évolution des *realia*, etc.). Mais le signe a deux faces, signifiant et signifié. L'approche sémasiologique doit aussi tenir compte du sens. Et la morphologie lexicale, ou constructionnelle, ou dérivationnelle – trois façons complémentaires de désigner la même discipline¹ – est une morphologie du lexique. Or le lexique existe pour dire le monde. La dimension onomasiologique est partout sous-jacente. On ne s'occupe en principe que du signifié mais il y a bien des cas où l'on ne peut pas faire abstraction du référent.

La création lexicale dont rend compte la morphologie, d'autre part, ne répond pas qu'à des besoins onomasiologiques. Ce n'est pas pour nommer des classes d'objets, de procès ou de qualités que l'on forme *valoche* sur *valise*, *métallo* sur *métallurgiste*, *thoracique* sur *thorax* ou *change* sur *changer* mais pour répondre à des besoins diaphasiques ou syntaxiques.

Les ensembles couverts par l'approche onomasiologique et par l'approche morphologique, par conséquent, ne se confondent pas, mais ils sont sécants, et c'est à leur intersection, où l'onomasiologique rencontre la face sémantique du sémasiologique, que se structurent, on le verra, les réseaux qui constituent l'essentiel des familles dérivationnelles.

1.3 Point de vue génétique et point de vue fonctionnel

Par réflexe atavique, la morphologie constructionnelle privilégie la forme. Le vocabulaire en usage continue à mettre la même étiquette (« composition », « préfixation ») sur des formations aussi dissemblables, quant au « sens construit », que *rouge-gorge* et *enseignant-chercheur*, *embarquer* et *refaire*. La formation des mots est vue comme une chaîne qui va du plus simple au plus complexe : la dérivation ajoute des affixes (les appeler « exposants de règles » n'y change rien), la composition combine les lexèmes. D'où l'embaras face à ce qu'on appelait autrefois – étiquette révélatrice – « dérivation impropre ». Difficulté résolue grâce à la notion de conversion. Mais on reste perplexe devant les couples *médecin* / *médecine*, *Hongrie* / *Hongrois*, etc., ou pour l'orientation de certaines conversions. Spontanément, on plaque sur les familles dérivationnelles le schéma généalogique des familles de mots : une arborescence qui part du plus simple – le « primitif » indécomposable – pour aller vers le plus complexe. Implicitement, on fait comme si le point de vue fonctionnel (comment les mots présents dans le lexique sont associés entre eux par une relation constructionnelle, quelle que soit la façon dont ils sont entrés dans la langue) coïncidait toujours avec le point de vue génétique (comment les mots sont « engendrés » pour entrer dans le lexique)², et comme si, dans

¹ Cf. Roché, M. (2009), « Pour une morphologie lexicale », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série n° 17, pp. 65-87.

² Dans la morphologie telle qu'elle se pratique habituellement, la distinction entre point de vue génétique et point de vue fonctionnel est généralement ignorée. Et l'on se situe implicitement dans un cadre synchronique, laissant la diachronie aux romanistes, mais sans affronter les problèmes redoutables que pose la cohabitation dans le lexique actuel d'éléments formés à des époques très diverses. Danielle Corbin ne les ignorait pas et postulait que les RCM sont panchroniques. Mais ce n'était qu'une hypothèse, qu'elle n'a pas cherché à (ou eu le temps de) démontrer. Ni, semble-t-il, personne après elle alors qu'on continue à parler de règles. Or tout laisse à penser,

l'un et l'autre cas, et pour le sens comme pour la forme, l'orientation allait toujours du moins marqué au plus marqué. D'où l'embarras devant *médecin* et *médecine*, *Hongrie* et *Hongrois*, où n'apparaît aucune orientation formelle.

Si l'orientation du couple *médecin* / *médecine* est indécidable quand on ne regarde que la forme, en est-il de même sur le plan sémantique ? La médecine est l'activité du médecin, le médecin celui/celle qui pratique la médecine. Les deux propositions sont vraies simultanément, on n'est pas plus avancé. On ne l'est pas davantage si l'on compare le médecin à l'enseignant : il pratique l'enseignement, l'enseignement est son activité. Symétrie renforcée, dans ce cas, par le fait que le nom d'humain et le nom d'activité sont parallèlement motivés par rapport à *enseigner*. Mais, pour la raison qu'on a dite plus haut, on verra spontanément le *chirurgien* comme 'celui/celle qui pratique la chirurgie', le *roboticien* comme un 'spécialiste de la robotique', alors que la proposition inverse est tout aussi vraie. Et pour la même raison on analysera *poterie* comme 'activité du potier' et *ébénisterie* comme 'activité de l'ébéniste', alors que la relation entre l'activité et l'agent reste la même. Cette logique implicite, fondée sur la forme, rencontre le cheminement historique. Mais est-elle forcément celle qui rend le mieux compte du fonctionnement du système en synchronie ? Et que fait-on du *quincaillier* qui ne vend plus de la *quincaille* mais de la *quincaillerie* ? Et du *carrossier* qui répare la *carrosserie* de nos automobiles ? Danielle Corbin, qui n'éludait pas les difficultés, voulait absolument construire *carrossier* sur *carrosse*, ce qui entraînait évidemment quelques complications quand on se situe en synchronie.

Reprenons maintenant cet exemple d'un point de vue génétique, au moment où sont apparues les carrosseries d'automobiles. Comment nommer, avec des mots construits, l'activité qui consiste à les réparer et la personne qui s'y emploie ? On peut supposer que l'artisan qui s'occupait des voitures à cheval est passé aux voitures automobiles sans changer de nom – changement sémantique par évolution des *realia*, par conséquent, comme pour la *carrosserie* elle-même. Mais si l'on avait voulu des mots nouveaux, le résultat aurait-il été différent ? On aurait pu forger °*carrosserisme* et °*carrosseriste*³, par exemple. La contrainte de série aurait été satisfaite : l'un et l'autre seraient entrés dans des séries dérivationnelles assez fournies, °*carrosserisme* serait à *carrosserie* ce que *journalisme* est à *journal*, et °*carrosseriste* le pendant de *journaliste*. Mais *carrosserie* a déjà une forme qui est celle d'un nom d'activité, et la série des noms d'activité en *-erie* est encore plus fournie que celle des noms d'activité en *-isme*. Elle est, d'autre part, en relation structurelle avec celle des noms d'agent en *-ier*. La contrainte de série est encore mieux satisfaite si l'activité qui consiste à réparer la carrosserie des automobiles est appelée *carrosserie*, et la personne qui s'y emploie *carrossier*. La contrainte de famille l'est aussi, puisqu'elle privilégie les formes déjà présentes dans la famille dérivationnelle, comme thème ou comme forme construite. Si l'on n'est pas obnubilé par la forme, rien ne s'oppose, même d'un point de vue génétique, à ce que *carrossier* soit construit sur *carrosserie*.

1.4 Pour une autre organisation des familles dérivationnelles

dès qu'on observe des corpus étendus, que, si RCM il y a, certaines sont actives depuis longtemps et relativement stables, et que d'autres sont plus ou moins récentes et/ou évoluent rapidement.

³ Pour °*carrosserisme*, Google répond « Aucun document ne correspond... ». Pour °*carrosseriste* :

[...] le parechoc il l'a acheté sur ebay...pour la repeindre en blanc Ibis ...ca lui a coûté 600 euros chez un **carrosseriste** que je connais très bien. [...]

Un carrosseriste... mais bien sûr... c'est quoi cette bête là dans ton monde [...]

www.forum-auto.com/marques/ferrari/sujet1227-175.htm

Donc °*carrosseriste* est effectivement vraisemblable mais la perplexité de l'interlocuteur justifie de lui laisser la pastille.

Spontanément, on l'a dit plus haut, on a tendance à voir les familles dérivationnelles comme les familles de mots étymologiques, des familles de mots dont on aurait simplement éliminé certains éléments et où la racine serait remplacée par le primitif. Donc comme des arborescences à orientation unique. Cette conception est évidemment confortée par l'idée que la construction des lexèmes serait commandée par des règles, des règles orientées toujours dans le même sens, d'un *input* – la base – vers un *output* – le dérivé. Comme dans un arbre généalogique. Si Pierre est le frère de Paul, Paul est le frère de Pierre. Mais si Pierre et Paul sont les fils de Joseph, Joseph ne peut pas être leur fils ⁴.

Plutôt que celle d'une arborescence, l'image qui rend mieux compte du lexique construit, quand on prend en compte tous les points de vue, est celle du réseau. Dans un réseau, les connexions sont multiples, et toutes sortes d'organisations sont possibles. Les familles dérivationnelles les plus simples correspondent à un seul réseau, d'autres s'organisent en plusieurs réseaux plus ou moins reliés entre eux. Des réseaux dont il s'agira, évidemment, de déterminer la structure et le fonctionnement.

1.4.1 La structure des réseaux

La réalité du lexique est infiniment variée, mais son organisation n'est pas anarchique. En s'appuyant sur des bases de données étendues et sur les grandes catégories sémantiques, on doit pouvoir définir différents types de réseaux et déterminer leur structure. Les exemples que nous avons utilisés jusqu'à maintenant associaient le nom d'une activité au nom de la personne qui s'y adonne : on peut supposer qu'ils appartiennent à un même type de réseau. Quelle serait son organisation ?

Les familles concernées comprennent aussi, le plus souvent, un terme qui désigne l'objet de l'activité (*objet* étant pris au sens 'ce pour quoi une entreprise est faite' (*Rob.*) : l'objet en question peut être un procès).

N.activité	N.humain	objet
<i>médecine</i>	<i>médecin</i>	[soigner]
<i>enseignement</i>	<i>enseignant</i>	<i>enseigner</i>
<i>chirurgie</i>	<i>chirurgien</i>	[-chir- ; -urg-]
<i>robotique</i>	<i>roboticien</i>	<i>robot</i>
<i>poterie</i> ₁	<i>potier</i>	<i>pot</i> ; <i>poterie</i> ₂
<i>carrosserie</i> ₁	<i>carrossier</i>	<i>carrosserie</i> ₂
<i>quincaillerie</i> ₁	<i>quincaillier</i>	<i>quincaillerie</i> ₂
<i>ébénisterie</i>	<i>ébéniste</i>	[meuble]
<i>journalisme</i>	<i>journaliste</i>	<i>journal</i>

Dans certains cas, cet élément s'impose sans problème : l'enseignant enseigne, la robotique s'occupe des robots. Il y a coïncidence entre l'approche onomasiologique et l'approche constructionnelle. Ailleurs, la relation est moins évidente. Dans *chirurgie* et *chirurgien*, l'objet de l'activité est représenté par des formants non autonomes qui ne sont pas transparents pour la plupart des locuteurs. Face à *médecine* et *médecin*, on a mis « soigner » entre crochets parce que le terme qui désigne l'objet de l'activité n'appartient pas à la même famille dérivationnelle. Référentiellement, onomasiologiquement, la case 'objet' existe bien, dans ce cas

⁴ On peut se demander en passant si cette conception héritée de la philologie n'a pas influencé, inconsciemment, la formulation des RCL comme elle influence l'idée que l'on se fait spontanément des familles dérivationnelles.

comme dans les autres, mais elle est occupée autrement. Face à *ébénisterie* et *ébéniste*, il y a bien un candidat dans la famille dérivationnelle, *ébène*, mais le lien de motivation a été rompu, il est sorti du réseau.

D'une façon générale, le rapprochement de ces quelques exemples fait apparaître un déséquilibre entre les deux premières colonnes et la troisième. Le nom d'activité et le nom d'humain, étroitement associés, forment des couples homogènes, toujours présents et associés par la forme, tandis que le terme qui désigne l'objet de l'activité, bien que situé plus haut dans la généalogie de la famille, est moins nécessaire au réseau et plus hétéroclite. On a vu d'autre part que le couple nom d'activité / nom d'humain est orienté formellement tantôt dans un sens tantôt dans l'autre, quand l'orientation n'est pas neutralisée (*médecin / médecine*). Ce qui suggère, pour ces trois éléments, une organisation du réseau avec en son centre le nom d'activité et le nom d'humain, sur un même plan, et un peu en retrait l'objet de l'activité.

	<i>journal</i>		
	<i>journalisme</i>	<i>journaliste</i>	

L'organisation du réseau met aussi en évidence le fait que *carrosserie* 'enveloppe extérieure d'une automobile' et *carrosserie* 'activité' sont bien deux individus distincts, du point de vue constructionnel, puisqu'ils jouent des rôles différents⁵. Comme *quincaillerie* collectif d'objets concrets (ce qu'on appelait antérieurement la *quincaille*) et *quincaillerie* activité du quincaillier. *Quincaillerie*₂ est venu remplir la case qu'occupait autrefois *quincaille*. Face à *potier* et *poterie* 'activité', on voit aussi que *poterie* 'objet concret' (*vendre des poteries, une collection de poteries*) vient doubler *pot*. La dynamique du réseau veut que, dans un premier temps, pour nommer l'artisan et l'activité, on parte d'un terme existant, qui sera ici *pot*, nom de l'objet le plus caractéristique de l'activité. Mais dans un deuxième temps, puisque le potier ne fait pas que des pots, la même dynamique voudra que soit représenté dans le réseau, comme objet de l'activité, un terme plus proche de la réalité. Ce sera ici *poterie* au sens de 'tout objet fabriqué par le potier'. Un *papetier* fabrique ou vend du *papier*. S'il vend aussi des gommes et des crayons, son commerce s'appellera encore *papeterie* et *papeterie* désignera collectivement tout ce qu'il vend.

1.4.2 Amont, aval et limites du réseau

On n'a considéré jusqu'à maintenant que les éléments principaux des réseaux concernés : cela ne préjuge pas qu'ils n'en comportent pas d'autres. Un réseau donné, d'autre part, peut ne constituer qu'une partie d'une famille dérivationnelle. Comment, et où situer les autres éléments de la famille ?

En amont de *journal* il y a *jour*, par rapport auquel *journal* reste motivé. Mais *jour* ne joue aucun rôle dans le sens de *journaliste* et de *journalisme*. Il n'y a aucune raison de l'inclure dans le réseau, pas plus que *journée*, ou *ajourner*. En aval, il y a *journalistique*, que le *Grand Robert* définit comme « propre aux journaux » avec, entre autres exemples, *les mœurs, les habitudes journalistiques*. Qui sont celles des journalistes. *Journalistique* renvoie tantôt à *journal*, tantôt à *journaliste*, tantôt à *journalisme* : il fait bien partie du réseau. En tant

⁵ Le point de vue constructionnel adopté ici ne préjuge pas du traitement de la question sur le plan lexical : le lexicologue peut avoir d'autres raisons et trancher autrement le dilemme habituel entre polysémie ou homonymie.

qu'adjectif de relation, il entre dans trois cases distinctes, annexes des cases nominales. En tant qu'adjectif qualifiant il pourrait avoir plus d'autonomie, mais on laissera provisoirement cette question de côté. Quoi qu'il en soit, on voit aisément pourquoi cette forme a été sélectionnée. On aurait pu avoir °*journalal*, °*journalique*, °*journalistal*, °*journalistique*, °*journalismal*, °*journalismique*. Mais les sous-séries *-alal*, *-alique*, *-istal*, *-ismal*, *-ismique* sont peu ou très peu fournies tandis que *-istique* l'est beaucoup plus. La contrainte de série sélectionne donc *journalistique* et la contrainte de famille le répercute dans les autres cases.

Autre exemple : dans la famille de *médecin* / *médecine* il y a à la fois *médical* et *médicinal*. Le principe d'économie n'a pas fonctionné. Formellement, *médical* renvoie à *médecin* (par l'intermédiaire de son thème savant *médic-*) et *médicinal* renvoie à *médecine* (par l'intermédiaire de son thème savant *médicin-*). Mais le *Grand Robert* définit *médical* 'qui constitue la médecine ou qui la concerne'. *Médicinal*, qui a précédé *médical* avant de se spécialiser, avait le même sens. Il n'y a pas de répartition des rôles et l'organisation sémantique du réseau est indifférente aux associations formelles de terme à terme.

Dans la même famille, il y a aussi *médicaliser*. Faut-il l'inclure dans le réseau ? Faut-il mettre *carrosser* 'munir d'une carrosserie' dans celui de *carrossier* ? C'est plus douteux. Il ne semble pas que, structurellement, ce type de réseau comporte une telle case. *Médicaliser* et *carrosser* ont leur place dans les familles dérivationnelles respectives, en aval ou à côté, puisqu'ils sont associés par une relation de motivation avec d'autres membres de la famille, mais peut-être pas dans le réseau lui-même. Même chose, en aval, pour *médecine* 'médicament' et *médeciner* 'administrer des médicaments'. Ou, à côté, pour *médicament*, *médicamenter*, *médicamenteux*. A fortiori, *carrosse* et *carrossable* 'où peuvent circuler des voitures / des automobiles' sont étrangers non seulement au réseau de *carrossier* / *carrosserie* mais aussi à la famille dérivationnelle dans son ensemble puisque, malgré la forme, il n'y a pas de motivation synchronique, constructionnelle, avec le reste de la famille. *Carrossable* n'est pas construit sur *carrosser*.

Dans la famille de *journaliste* et de *journalisme*, il y a aussi *journaloux* 'mauvais journaliste'. Dans celle de *médecin* / *médecine*, il y a aussi *médicastre* 'mauvais médecin'. Ils nomment des agents de la même activité, ils sont en relation à la fois avec le N.activité et le terme qui désigne l'objet de l'activité (quand il est présent dans le réseau), d'une part ; avec N.humain non marqué, d'autre part, en tant qu'évaluatifs. Ils ont donc leur place dans le réseau.

A une activité donnée, enfin, est souvent associé le nom du lieu où elle s'exerce. S'il appartient à une autre famille (le *cabinet* pour le médecin, par exemple), il ne nous intéresse pas ici. Mais la *quincaillerie* du *quincaillier*, la *boulangerie* du *boulangier*, la *forge* du *forgeron* ont leur place dans le réseau (sans préjuger du traitement lexical – polysémie ou homonymie – qu'on peut leur réserver). Notons en passant que dans la famille de *forgeron*, *forge* est surtout un nom de lieu (le *Grand Robert* ajoute : « Rare. Action de forger »).

Avec les éléments déjà rencontrés, les réseaux de *journalisme* / *journaliste* et de *forge* / *forgeron* pourraient être ainsi schématisés :

	<i>journal</i>		
	<i>journalistique</i>		
	<i>journalistiquement</i>		
	<i>journalisme</i>	<i>journaliste</i>	<i>journaloux</i>
	<i>journalistique</i>	<i>journalistique</i>	

	<i>journalistiquement</i>	<i>journalistiquement</i>	
--	---------------------------	---------------------------	--

	<i>forger</i>		
<i>forge</i> 'lieu'	<i>(forge)</i>	<i>forgeron</i>	

1.4.3 Orientation

On a parlé d'amont et d'aval, ce qui suppose une orientation. *Jour* se situe évidemment avant *journal* et *journal* avant *journaliste* – « avant » d'un point de vue logique, conceptuel, donc constructionnel. De l'autre côté, *médicalement* est après *médical* qui est après *médecin*. Il y a bien une orientation des constructions morphologiques. Mais :

– Cette orientation ne correspond pas forcément à l'orientation concaténative des constructions formelles. *Carrosserie* 'enveloppe extérieure d'une automobile' est en amont de *carrossier*.

– Entre le nom d'humain et le nom d'activité, la question de l'orientation est neutralisée : la motivation fonctionne dans les deux sens, quelle que soit la forme des deux termes.

– Les termes situés en aval sont reliés simultanément à plusieurs termes en amont. C'est évident pour les adjectifs, mais vrai aussi pour les évaluatifs : *journalaux* peut être construit aussi bien sur *journaliste* (altération péjorative, comme *avocat* → *avocaillon*) que sur *journal* (transfert agentif, comme *vielle* → *vielleux* ou *journal* → *journaliste* lui-même, avec en plus le trait /Péj/).

1.5 Réseau onomasiologique et réseau morphologique

On a dit plus haut que les réseaux se structurent à l'endroit où l'approche onomasiologique et l'approche morphologique (sémasiologique) se rencontrent, sans totalement se confondre. Du point de vue onomasiologique, il s'agit de nommer une activité et la personne qui s'y adonne. L'objet de cette activité, sa raison d'être, a aussi, généralement, un nom (*name* : grammaticalement, ce peut être un verbe). Il y a donc des cases à remplir. Dans le lexique, ces cases peuvent être occupées par des termes appartenant à des familles différentes : à côté de *médecin* et de *médecine* il y aura *soigner*. Du point de vue morphologique, le programme est le même : il y a aussi des cases à remplir. Avec une obligation supplémentaire : les éléments qui vont les occuper doivent être associés entre eux non seulement par le sens (le médecin soigne) mais aussi par la forme, par leur appartenance à une même famille dérivationnelle (le *journaliste* écrit dans un *journal*).

Même du point de vue génétique, il y a là une dimension capitale de la construction des lexèmes. Elle ne se fait pas entre un *input* qui serait le lexème base et un *output*, le lexème construit, par l'intermédiaire d'une Règle de Construction des Lexèmes. Ce qui est donné, c'est :

– d'une part, le réseau tel qu'il existe à un certain moment, dans la famille dérivationnelle, avec sa structure propre (qui commande les relations sémantiques entre les termes), ses cases déjà remplies, et la case à remplir ;

– d’autre part et complémentaiement, les séries dérivationnelles présentes à ce moment dans le lexique.

Le lexème à construire se situe au croisement de ces deux ensembles. La contrainte de série et la contrainte de famille sont les principaux paramètres qui conditionnent sa formation, comme on l’a vu plus haut avec les exemples de *carrossier* et de *journalistique*. La contrainte de famille détermine quelles formes (thème ou forme construite) déjà présentes dans la famille dérivationnelle peuvent entrer dans le mot à construire. La contrainte de série détermine quelle forme doit avoir le mot à construire pour entrer dans la série dérivationnelle correspondant optimalement aux caractéristiques de la case à remplir. Par « mot à construire », il ne faut pas entendre forcément, répétons-le, une forme nouvelle, mais un individu lexical correspondant à une case donnée, c’est-à-dire à un certain type de relations avec les autres éléments du lexique.

1.6 Familles dérivationnelles et accidents morphophonologiques

Accessoirement, situer les constructions morphologiques dans le cadre des familles dérivationnelles relativise les difficultés que posent nombre de constructions sur le plan morphophonologique. Si l’on analyse *journalistique* comme construit sur *journal*, on se demandera, en ne considérant que ces deux mots, si *-istique* est une variante de *-ique* ou si *journaliste* se substitue à *journal* pour fournir son radical au dérivé. Pour *malletier*, si la base est *mallette* (bien que le malletier ne fabrique pas spécialement des mallettes), ou si *-et-* est un interfixe qui allonge la base, ou *-etier* une variante du suffixe. Etc. Ces questions ne sont pas oiseuses, il y a des cas où l’on ne peut faire autrement que se les poser. Rien dans la famille de *puits* n’explique pourquoi *puisatier* s’est imposé et non *puisier*. Pour *malletier*, la contrainte de taille suffirait à justifier un radical *mallet-*. Mais la présence de *mallette* dans la famille dérivationnelle de *malle* a sans doute contribué au choix de cette forme, parallèlement à la récurrence des finales en *-etier* dans la série dérivationnelle des noms d’agent en *-ier*. Dans le cas de *journalistique*, il suffit de mettre en regard l’ensemble du réseau dérivationnel et les séries dérivationnelles susceptibles de l’accueillir pour expliquer le choix de cette forme⁶.

2 Les réseaux ‘activité’

Pour illustrer la notion de réseau, les exemples utilisés jusqu’à maintenant associaient un nom d’activité au nom de la personne qui l’exerce, et l’on a commencé à caractériser les réseaux dans lesquels ils s’inscrivent. Toujours à titre d’exemple, on fera l’hypothèse qu’ils constituent un type de réseau – les réseaux ‘activité’ – différent de celui des réseaux ‘action’ et l’on essaiera de préciser sa spécificité, puis d’y inscrire la dynamique de la création lexicale. Aux activités professionnelles – les « noms de métiers » – qui étaient seules représentées

⁶ La réflexion sur les « doubles suffixes » [Roché, M. (2009), « Un ou deux suffixes ? Une ou deux suffixations ? », in B. Fradin, F. Kerleroux et M. Plénat (dir.), *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 143-173] posait un certain nombre de questions de ce type, auxquelles la morphologie telle qu’elle se pratiquait (et se pratique encore) était incapable de répondre. Elle avait été mal accueillie par les hérauts de la morphologie lexématique, qui la trouvaient trop « concaténative ». Malentendu complet. Comme l’a bien vu Rainer dans sa recension des *Aperçus de morphologie du français* pour *Word Structure*, « Morphologists who conceive of affixation as the orderly concatenation of morphemes in the style of D. Corbin won’t like ‘Un ou deux suffixes? Une ou deux suffixations?’ (143-173) by M. Roché. ». Rebaptiser les affixes « exposants de règles » ne fait pas avancer les choses si l’on reste dans le cadre du terme à terme des RCL. En revanche, la prise en compte des familles et des séries dérivationnelles permet aujourd’hui de mieux répondre aux questions posées dans cet article.

dans les exemples précédents, on ajoutera les activités de loisirs (jeux, sports) qui semblent entrer dans le même type de réseau, avec des infléchissements mineurs.

2.1 Réseaux ‘action’ et réseaux ‘activité’

Un humain peut être nommé d’après ce qu’il fait ou d’après ce qu’il est. ‘Activité’ et ‘action’ se situent l’un et l’autre dans la première option. Mais la notion d’activité suppose l’organisation de plusieurs procès (ou au moins la répétition systématique d’un même procès). Il y a évidemment une continuité entre les deux mais la différence apparaît quand on compare, par exemple, *moissonner* et *faucher*, ou *vendanger* et *cueillir*. La *moisson*, autrefois, impliquait plusieurs opérations, une répartition des tâches entre celui qui fauchait et celles qui mettaient le blé en gerbes, puis on entassait, on transportait, on dépiquait... Pour la *vendange*, il y avait les *coupeurs* qui coupaient les raisins et les *porteurs* qui portaient la hotte. Tous participaient à une même activité en y accomplissant des actions différentes.

On voit aussi la différence quand action et activité cohabitent dans la même famille, y compris avec les mêmes mots. Soit, par exemple, *vendre*, *vente* et *vendeur*. Dans *la vente n'a pas eu lieu parce que le vendeur s'est désisté*, il s’agit simplement d’une instanciation du procès. L’emploi du nom processif permet de ne pas impliquer un autre participant mais on pourrait dire *la maison n'a pas été vendue parce que...* Sémantiquement, le nom processif n’a pas d’autre contenu que celui du verbe. Et le nom d’agent ne fait que désigner le participant qui est impliqué ponctuellement dans cette instanciation du procès. Dans *la vente, c'est pas une sinécure*, ou *vendeur, c'est crevant*, le procès exprimé par *vendre* n’est qu’un des éléments de l’activité du vendeur professionnel. *Vente* et *vendeur* s’inscrivent dans un réseau ‘activité’, dont la case ‘objet’ est remplie par le verbe *vendre*, qui désigne la raison d’être principale de l’activité, mais ce sont bien *vente* et *vendeur* qui sont au centre du réseau, comme on l’a vu plus haut, tandis que dans l’autre cas tout concourt à y mettre le verbe.

Autre exemple : *danser*, *danse* et *danseur*. Si l’on demande à un enfant *Qu’est-ce que tu fais ?* (sous-entendu : en ce moment, qu’est-ce que tu es en train de faire ?), il pourra répondre : *Je danse*. A la question *Qu’est-ce que tu fais le mercredi après-midi ?*, il répondra *De la danse*. Dans le premier cas, l’élément central est le verbe, dans l’autre c’est le nom d’activité.

Dans d’autres familles, le verbe et le nom d’agent peuvent être identiques mais le nom d’action et le nom d’activité différents. A côté de *nager* et *nageur*, il peut y avoir *nage* ou bien *natation*, qui n’entrent pas dans les mêmes distributions :

traverser la Manche à la nage / * *traverser la Manche à la natation*
choisir la natation comme option / * *choisir la nage comme option*

Nage est un nom d’action, *natation* un nom d’activité. Dans d’autres familles encore, et toujours avec le même verbe, le nom d’action sera identique mais le nom d’agent différent. A côté d’*écrire* et *écriture*, *scripteur* complète un réseau ‘action’, *écrivain* un réseau ‘activité’.

Les noms de personnes qui désignent un humain d’après son activité, professionnelle ou ludique, sont bien des noms d’agent, puisque la personne est nommée d’après ce qu’elle fait, mais ce qu’elle fait n’est pas vu forcément sous l’aspect du procès lui-même. *Potier* et *poterie*, *journaliste* et *journalisme* ne disent pas explicitement de quel procès il s’agit. Ni *football* / *footballeur* ou *rugby* / *rugbyman*.

Dans un réseau ‘action’, ou réseau processif⁷, c’est bien le verbe qui est au centre. Un procès est typiquement nommé par un verbe, qui très souvent est le primitif, dans la famille dérivationnelle (*marcher*, *manger*, *donner*, *mentir*, *dormir*, *souffrir*...). Onomasiologique-

⁷ Difficulté métalinguistique : si on l’appelle ‘action’, on sera gêné pour y mettre les verbes qui ne sont pas des verbes d’action. Si on l’appelle ‘processif’, il se distinguera moins nettement des réseaux ‘activité’, qui relèvent aussi du processif.

ment, sémantiquement, on est amené à nommer l'agent du procès et l'on aura *marcheur, mangeur, menteur, dormeur...* Syntaxiquement, à désigner le procès lui-même autrement que par un verbe et l'on aura *la marche, le don, le mensonge, la souffrance...* Noms d'action et noms d'agent sont nettement seconds par rapport au verbe. Certains réseaux peuvent être déficients (quel nom d'action à côté de *manger* ?⁸), une case peut être remplie, lexicalement, avec un mot appartenant à une autre famille (*sommeil* à côté de *dormir*) mais un réseau 'action' dans lequel la case Verbe resterait vide alors que les cases N.action et N.agent seraient remplies ne peut être qu'exceptionnel (*dol* ?).

Dans un réseau 'action', d'autre part, le nom d'agent est le plus souvent présent et presque toujours possible, mais il est souvent secondaire et laisse au premier plan le nom d'instrument. Face à *biner, éplucher, enfumer (les abeilles)*, on s'attend à trouver plutôt *binette, éplucheur* et *enfumoir*, même si *bineur* Nhu, *éplucheur* Nhu et *enfumeur* Nhu sont attestés.

On a dit, enfin, que le verbe d'un réseau 'action' est souvent le primitif, dans la famille dérivationnelle. Il est évident que tous ne le sont pas, mais dans ce cas les éléments qui se situent en amont peuvent avoir des rôles très différents, tantôt en dehors du réseau (*centre* et *fug-* pour *centrifuger / centrifugeuse / centrifugation*, par exemple), tantôt à l'intérieur du réseau mais dans un rôle d'actant (ou de circonstant) du procès, donc sur le même plan que les autres éléments du réseau (p. ex. *nid* pour *nicher / nicheur / nichoir*).

Réduit à ses éléments essentiels, un réseau 'action' pourrait donc être ainsi schématisé :

	(amont)			
	verbe			
N.lieu	N.action	N.agent	N.instrument	

2.2 Les réseaux 'activité' : une organisation paradoxale

Les réseaux 'action', on vient de le voir, ont une organisation logique et cohérente : tout part du verbe, à la fois sur le plan logique et sur le plan constructionnel. Les réseaux 'activité', en revanche, sont centrés autour du nom d'activité et du nom d'humain alors que, dans la famille dérivationnelle, ces deux termes sont généralement des éléments seconds. L'élément initial, qui représente l'objet de l'activité, peut même être absent, on l'a vu dans certains des premiers exemples. C'était le cas pour *médecin / médecine*, c'est vrai aussi pour de nombreuses activités professionnelles (*boucher / boucherie, charcutier / charcuterie, mercier / mercerie, meunier / meunerie, minotier / minoterie...*) ou de loisir (*bridge / bridgeur, pétanque / pétanqueur, judo / judoka...*). Ou bien, comme pour *ébéniste / ébénisterie*, l'objet initial de l'activité est encore présent dans la famille dérivationnelle mais ne fait pas partie du réseau. On sait peut-être ce qu'est un *van* mais le *vannier* n'en fabrique plus.

⁸ Il y avait *mangerie* et il y a encore *manducation*, mais ils ont des emplois trop spécialisés. Il y a aussi *la mange*, dans une autre spécialisation :

Souvent on lis dans les forums que la **mange** était nerveuse ou au contraire qu'elle été calme. Beaucoup de jeune chasseur se pose la question : " mais de quoi parle t'il ? " C'est pourquoi je vais vous parler de la mange. Tout d'abord d'ou vient ce nom : C'est tout simplement car ces petits poissons, que l'on appelle aussi, poissons de fourage, sont la nourriture de base des predateurs comme le loup, le denti, la sériole, la liche amie, etc... Cette mange est composé de plusieurs types de poissons.

www.passionchasse.com/quoi/mange/mange.htm

A la limite, une seule case est occupée. Pour les métiers, c'est le nom d'humain. Face à *pompier* ou *traiteur*, il n'y a pas de nom d'activité. *Pompier* est lointainement apparenté à *pompe* et à *pomper*, dans la famille dérivationnelle, mais en synchronie aucun de ces deux mots ne peut figurer dans le réseau comme objet de l'activité (ni, constructionnellement, comme base de *pompier*). Et le *pompage* n'est pas l'activité du *pompier* (ni la *pomperie*, qui est une station de pompage). Même chose pour *traiteur*. Le traiteur ne traite pas et son activité n'est pas le traitement (ni la traite). Mais sur une enseigne – *Boucherie Charcuterie Traiteur* – le nom d'humain pourra se substituer au nom d'activité (ou de lieu de l'activité). L'usage qui est fait du mot *métier* est révélateur : il renvoie aussi bien à l'activité elle-même qu'à la personne qui l'exerce. La menuiserie, c'est un métier. Quel métier veux-tu faire, plus tard ? Menuisier. Pour les activités de loisir, quand il n'y a qu'un mot, c'est plutôt le nom d'activité. A côté d'*échecs*, c'est une périphrase (ou un composé syntagmatique) – *joueur d'échecs* – qui tient lieu de nom d'humain.

On a vu d'autre part que, formellement, le nom d'humain pouvait être second par rapport au nom d'activité (*robotique* / *roboticien*) ou le nom d'activité second par rapport au nom d'humain (*ébéniste* / *ébénisterie*), quand l'orientation n'est pas indécidable (*médecin* / *médecine*). Le centre, le noyau du réseau 'activité' est donc bien le binôme N.activité / N.humain puisque c'est tantôt l'un qui est premier tantôt l'autre, tantôt l'un qui peut être absent tantôt l'autre.

Sur le plan conceptuel, cependant, agent et activité sont seconds par rapport à l'objet de l'activité, et sur plan constructionnel la même orientation associe les termes qui les désignent. Le barbier n'est pas concevable sans la barbe, le dentiste sans la dent et le journaliste sans le journal. C'est dans la case 'objet' que peut se trouver le primitif (*barbe*, *dent*), quand il n'est pas en amont dans la famille dérivationnelle (*jour* pour *journal*). Les exceptions sont assez nombreuses mais superficielles et ne remettent pas en cause cette économie des réseaux. *Pompier* et *traiteur* ont été éloignés de *pompe* et de *traiter* par les évolutions du lexique et des *realia*, mais ils gardent la trace de leur origine. *Médecine* et *médecin* supposent un objet 'soigner', qu'on retrouve en latin quand on remonte la famille étymologique. Les cas où le binôme N.activité / N.humain n'a rien en amont sont ceux d'emprunts (*judo* / *judoka*) qui arrivent en français sans contexte lexical ou culturel.

2.3 Formants non autonomes et formants multiples

Dans le tableau en 1.4, on a fait figurer dans la case 'objet' des formants non autonomes parce qu'ils sont l'équivalent de *journal* pour *journaliste* ou *enseigner* pour *enseignant* : ils représentent l'objet de l'activité. Et aussi parce que ces « fractoconstituants » ont une pertinence en morphologie constructionnelle, soit comme formes supplétives figurant dans l'espace thématique d'un lexème, soit comme équivalents d'un lexème. Leur degré de motivation est évidemment variable. Il est très faible pour *-chir-* (on ne voit pas au premier abord ce qu'ont en commun le chirurgien, le chiromancien et les chiroptères), faible pour *-urg-* (on rapprochera la plasturgie de la métallurgie mais on ne pensera pas forcément à leur associer la chirurgie et la dramaturgie), moyen pour *-péd-* et *-iatr-* (les locuteurs qui ont *pédiatre* et *pédagogue*, *psychiatre* et *psychologue* dans leur lexique mental perçoivent sans doute leur compositionnalité), évident pour *-bio-*, *-géo-*, *-log-* ou *-graph*, qui entrent dans un grand nombre de mots construits tout aussi motivés. Quand les formants ne sont plus transparents, on peut considérer que la case 'objet' est vide, comme pour beaucoup de formations populaires. On sait ce que font le chirurgien ou le boucher intervention manuelle et instrumentale

N.activité	N.humain	objet
<i>chirurgie</i>	<i>chirurgien</i>	- <i>chir-</i> ; - <i>urg-</i>
<i>géographie</i>	<i>géographe</i>	- <i>géo-</i> ; - <i>graph-</i>
<i>biologie</i>	<i>biologiste</i>	- <i>bio-</i> ; - <i>log-</i>
<i>psychologie</i>	<i>psychologue</i>	- <i>psych-</i> ; - <i>log-</i>
<i>psychiatrie</i>	<i>psychiatre</i>	- <i>psych-</i> ; - <i>iatr-</i>
<i>pédiatrie</i>	<i>pédiatre</i>	- <i>péd-</i> ; - <i>iatr-</i>
<i>acupuncture</i>	<i>acupuncteur</i>	<i>acu-</i> ; - <i>punct-</i>
<i>kinésithérapie</i>	<i>kinésithérapeute</i>	- <i>kinési-</i> ; - <i>thérap-</i>
<i>orthophonie</i>	<i>orthophoniste</i>	<i>ortho-</i> ; - <i>phon-</i>
<i>triathlon</i>	<i>triathlète</i>	<i>tri-</i> ; - <i>athl-</i>
<i>aquariophilie</i>	<i>aquariophile</i>	<i>aquarium</i> ; - <i>phil-</i>
<i>noctambulisme</i>	<i>noctambule</i>	<i>nuit</i> ; - <i>ambul-</i>
<i>aéromodélisme</i>	<i>aéromodéliste</i>	<i>aérien</i> ; <i>modèle</i>

Formellement, à ne les regarder que d'un point de vue concaténatif, les deux éléments principaux du réseau peuvent se lire tantôt dans un sens tantôt dans l'autre. *Géographie* a l'air d'être construit sur *géographe* et inversement *biologiste* sur *biologie*, tandis que pour *acupuncture* et *acupuncteur* on est embarrassé, comme devant *médecine* et *médecin*. Mais il suffit de les rapprocher les uns des autres pour voir que tous ces réseaux fonctionnent en fait de la même manière (et de la même manière que les réseaux en 1.4). L'objet de l'activité – décrire la terre, soigner les enfants, piquer avec des aiguilles... – est représenté par deux formants non autonomes comme il l'est par le lexème *journal* dans *journalisme* et *journaliste*. A partir de là, le nom d'activité et le nom d'humain sont formés soit par dérivation suffixale (avec *-ie*, *-isme*, *-ure* d'un côté, *-ien*, *-iste*, *-eur*, *Vte* de l'autre), soit par dérivation non affixale, comme dans les conversions qui forment banalement nombre de noms processifs et de noms d'agent. Et bien sûr le nom d'activité et le nom d'humain sont réciproquement motivés, comme dans tous les réseaux de ce type. Il n'y a pas de formant *-logie* (et encore moins un tel « exposant de règle »). A la rigueur, *-logie* pourrait être vu comme un formant secondaire, dans un découpage superficiel, mais d'un point de vue lexical, sémantique, morphologique les formants sont ceux qui figurent dans la colonne de droite⁹.

On aura relevé qu'un intrus s'est glissé parmi les exemples : *-graph-*, *-log-*, *-punct-*, etc. sont des formants verbaux, tandis que *-iatr-*, étymologiquement, signifie 'médecin'. Donc *pédiatre* – 'médecin des enfants' – est un composé endocentrique, qui ne passe pas par une conversion $V \rightarrow N$ comme les composés en *-logue* ou en *-graphe*. Mais est-ce l'étymologie qui dicte l'analyse morphologique ? Dans l'économie des réseaux, *pédiatrie* fonctionne comme *gynécologie* et *pédiatre* comme *gynécologue* (ou *gynécologiste*). L'un soigne les enfants, l'autre les femmes. Et le *Grand Robert* n'a pas tort de donner comme étymologie à *pédiatre* « de *pédiatrie* », même si c'est historiquement inexact, comme à *gynécologue* et *gynécologiste* « de *gynécologie* » si, d'un point de vue lexical, il considère que le spécialiste vient après la spécialité.

⁹ Faut-il préciser que cette analyse ignore délibérément le dogme selon lequel les constructions morphologiques n'impliqueraient que deux éléments ? On peut d'ailleurs se demander s'il est toujours en vigueur depuis que la morphologie n'est plus concaténative.

Dans les dernières lignes du tableau, *aéromodélisme* et *aéromodéliste* sont là pour rappeler que la question des formants multiples ne se pose pas que pour les formants non autonomes. Et l'on remarquera accessoirement que les réseaux dans lesquels s'inscrivent ces formants multiples se trouvent à l'intersection de deux familles dérivationnelles, comme tous ceux qui, directement ou indirectement, ont recours à la composition.

2.4 La question du supplétisme

Face à *urbanisme* et *urbaniste*, par exemple, que mettre dans la troisième colonne ? L'objet de l'activité est la ville, représentée non pas exactement par un substitut du mot *ville* (qui serait *-urb-*) mais par le thème savant de l'adjectif *urbain* : la contrainte de famille le permet (*urban-* est une forme figurant dans la famille dérivationnelle) et la contrainte de série est ainsi mieux satisfaite (les finales en *-anisme* constituent une sous-série privilégiée parmi les dérivés en *-isme*).

Dans un exemple comme celui-ci, on peut considérer qu'*urbain* (et *urbanisme*, *urbaniste*, *urbaniser*...) appartiennent à la famille dérivationnelle de *VILLE*. On a montré ailleurs qu'entre les allomorphies savantes et le supplétisme il n'y a pas de solution de continuité. Dans la colonne 'objet' de notre tableau, on pourrait mettre *VILLE* en tant que lexème et *-urb(an)-* comme forme supplétive. Mais peut-on faire la même chose pour tous les exemples du tableau en 3.2 ? Oui, certainement, pour *noct-* dans *noctambule* : ce n'est que le thème savant de *nuit*. Sans doute aussi pour *-péd-* qui représente clairement *enfant* dans *pédiatre*, *pédophile*, *pédagogue*¹⁰. On hésitera davantage pour *-ambul-*, qui a des contenus différents dans *ambulant*, *ambulatoire* (lui-même polysémique), *déambuler*, *noctambule*. Ou bien on considère qu'il peut être le substitut savant de plusieurs lexèmes, ou bien qu'il constitue à lui seul l'équivalent d'un lexème, caractérisé par une forme phonologique, une catégorie grammaticale et un sens lexical propre (qui résulte du rapprochement de tous les mots construits dans lesquels il apparaît). Il ne lui manque que l'autonomie (qu'il peut acquérir à l'occasion : le *TLF* a une entrée *AMBULER*, qui s'appuie sur quelques cultismes mais ne rend pas compte du champ sémantique couvert par le formant *-ambul-*). On optera encore plus nettement pour un formant lexical à part entière pour *-log-* ou *-graph-* à cause de leur polysémie et du grand nombre de formations dans lesquelles ils entrent. On ne peut pas se contenter de les considérer comme les substituts de tel ou tel verbe.

2.5 Quelle place pour le verbe ? les verbes ?

Dans plusieurs des exemples rencontrés (*enseignement / enseignant*, *vente / vendeur*, *danse / danseur*, *écriture / écrivain*) l'objet de l'activité est représenté par un verbe (*enseigner*, *vendre*, *danser*, *écrire*), qui a donc clairement sa place dans le réseau 'activité'. C'est également le cas pour les formants verbaux non autonomes *-graph-*, *-log-*, *-thérap-*, etc. Dans d'autres exemples (*pompier*, *traiteur*), le verbe (*pomper*, *traiter*) est clairement extérieur au réseau et se situe très en amont dans la famille étymologique. Ailleurs, il se situe en aval, ou à côté : *médeciner* ne signifie pas 'pratiquer la médecine', il ne se rattache pas à *médecin* et à *médecine* 'activité' mais à *médecine* 'médicament'. De même *carrosser* 'munir d'une carrosserie' se rattache à *carrosserie* 'objet' et pas à *carrosserie* 'activité'.

D'autres cas sont plus embarrassants. Que faire de *bridger*, *beloter*, *pétanquer* ? *Bridge*, *belote*, *pétanque* sont bien des noms d'activité mais les réseaux dans lesquels ils s'inscrivent n'ont rien dans la case 'objet'. On pourrait y mettre le verbe. Sauf que ce verbe

¹⁰ Mais pas dans *propédeutique* et encore moins dans *encyclopédie* : même « famille de mots » étymologique mais pas famille dérivationnelle.

n'a pas le même statut que *vendre* pour *vente* / *vendeur* ou *danser* pour *danse* / *danseur*. Il est nettement second par rapport au nom d'activité, et équivaut à *jouer au bridge*, *jouer à la belote*, *jouer à la pétanque* (qui sont plus usuels).

Autre exemple, dans le domaine professionnel : le trio *affacturer* / *affacturation* / *affactureur*. Le Wiktionnaire définit *affactureur* « Entreprise pratiquant l'affacturation », *affacturer* « Pratiquer l'affacturation » et *affacturation* « Opération ou technique de gestion financière par laquelle, dans le cadre d'une convention, une entreprise gère les comptes clients d'entreprises en acquérant leurs créances, en assurant le recouvrement pour son propre compte et en supportant les pertes éventuelles sur des débiteurs insolubles ». Non seulement il s'agit bien d'un réseau 'activité' et pas d'un réseau processif (c'est le nom d'activité qui est au centre), mais le verbe, ici encore, apparaît comme second. C'est *facture* qui est en amont comme objet de l'activité, même si cette activité est plus complexe qu'établir des factures (l'affactureur n'est pas une dactylo facturière). D'une façon générale, d'ailleurs, ce que nous avons appelé « objet de l'activité » représente rarement toute cette activité : le potier ne fait pas que des pots et le poissonnier vend aussi des huîtres.

Tous ces verbes sont étroitement liés au nom d'activité et au nom d'humain. Il semble donc y avoir une place, dans les réseaux 'activité', pour un verbe situé en aval du binôme N.activité / N.humain, symétrique de la case 'objet' située en amont. Un verbe dont le sémantisme serait 'pratiquer N.activité' et dont N.humain serait l'agent. On pourrait mettre dans cette case des verbes comme *valser*, *fox-trotter*, *jogger* (que le *Grand Robert* définit non pas 'courir à petit trot' mais 'pratiquer le jogging'). Ou encore *acupuncturer*, *philosopher*, nettement seconds par rapport à *acupuncture* / *acupuncteur* ou *philosophie* / *philosophe*, construits eux-mêmes sur un premier formant verbal (-*punct-*, -*phil-*). Et *journaliser*, qui est sans doute un occasionnalisme mais qu'on retrouve à trois siècles de distance :

Ayant fait des Journaux des savants en Allemagne où il critiquait trop le monde, il [Thomasius] se fit des affaires, et, quittant son pays, il s'en alla à Hall ; il continue là à **journaliser**. (Pierre Bayle, *Lettre à Minutoli*, 21 septembre 1693) in Littré

- Tarek, toi qui **journalise**, les squats à Tarbes, tu connais un peu ?
- J'y ai consacré un article tout dégoulinant de compassion et puis je suis passé à autre chose . (J.-L. Cochet, *La sirène du jardin Massey*
<https://books.google.fr/books?isbn=2370470070>)

Réduit à ses éléments essentiels, en laissant de côté adjectifs, adverbes et évaluatifs, le schéma du réseau serait alors le suivant :

objet	
N.activité	N.humain
V.activité	

<i>facture</i>	
<i>affacturation</i>	<i>affactureur</i>
<i>affacturer</i>	

<i>aiguille</i> / - <i>acu-</i> ; <i>piquer</i> / - <i>punct-</i>	
<i>acupuncture</i>	<i>acupuncteur</i>
<i>acupuncturer</i>	

<i>belote</i>	<i>beloteur</i>
<i>beloter</i>	

Lorsque l'objet de l'activité est représenté par un verbe (*danser, nager, vendre...*), la même forme sera naturellement reprise comme V.activité. Puisque la danse est l'activité dont l'objet est de danser, pratiquer la danse c'est encore danser. Mais suivant les contextes on sera en présence tantôt du verbe d'action qui prend place dans la case 'objet', tantôt de ce que nous appellerons le V.activité. Lexicalement, il n'y a aucun inconvénient à considérer *danser₁* et *danser₂* comme des acceptions d'un même verbe. Constructionnellement, on est fondé à distinguer un V₂ distinct du V₁ comme on a distingué plus haut *danse₁* et *danse₂*, *danseur₁* et *danseur₂* suivant qu'ils entrent dans un réseau 'action' ou dans un réseau 'activité'.

réseau 'action' :

/	
<i>danser₁</i>	
<i>danse₁</i>	<i>danseur₁</i>

réseau 'activité' :

<i>danser₁</i>	
<i>danse₂</i>	<i>danseur₂</i>
<i>danser₂</i>	

Si le nom d'agent et le nom d'activité ont été formés à partir d'un verbe qui, par la suite, a disparu ou s'est éloigné du réseau, d'une façon ou d'une autre, le verbe qui est apparu comme V.activité a vocation à occuper également la place du verbe initial. *Randonner*, dans son usage actuel, a été formé à partir de *randonnée* pour signifier 'pratiquer la randonnée'. Il n'a plus de lien avec un premier *randonner* 'courir avec impétuosité', aujourd'hui caduc. Du fait de cette disparition, le réseau *randonnée / randonneur* n'avait plus rien dans la case 'objet'. Mais le deuxième *randonner*, formé comme V.activité, vient combler cette lacune.

<i>[randonner₁] randonner_{1bis}</i>	
<i>randonnée</i>	<i>randonneur</i>
<i>randonner₂</i>	

Avec chacun des péripéties particulières, *moissonner, vendanger, manutentionner* sont le résultat de cheminements comprables. *Moisson, vendange, manutention* sont à l'origine des déverbaux (e.g. lat. *manutentio, de manu tenere* 'tenir avec la main'). Il est logique que le verbe qui en est tiré prenne la place du premier verbe, et qu'en synchronie le sens de la conversion s'inverse. Mais si l'on observe d'un peu près le sens de chacun de ces verbes, on constate que ceux qui ont disparu étaient des verbes d'action, qui nommaient le procès le plus saillant dans l'activité concernée, tandis que les verbes actuels, au sémantisme plus large, nomment une activité plus complexe.

On le voit encore mieux avec *espionner*, puisque dans ce cas le verbe initial, *épier*, est toujours dans le lexique. Le *Grand Robert* définit ainsi *espionner* :

« ESPIONNER [...] 1. Observer en espion; épier les actions, les discours de (qqn) pour en faire un rapport. 2. Faire de l'espionnage contre (un pays, un groupe) »

Suivant les contextes, c'est tantôt un substitut du verbe initial, qui représente l'objet de l'activité ('épier les actions, les discours'), tantôt un V.activité ('observer en espion', 'faire de l'espionnage').

<i>[épier] espionner₁</i>	
<i>espionnage</i>	<i>espion</i>
<i>espionner₂</i>	

On reproche souvent aux dictionnaires la circularité de leurs définitions, mais ici elle reflète le fonctionnement même d'un réseau constructionnel, la circulation du sens dans le réseau.

2.6 Quelle place pour l'adjectif ? les adjectifs ?

Nous verrons plus loin que dans d'autres réseaux un adjectif a systématiquement sa place au même niveau, et avec la même forme, que le nom d'humain. Un *maoïste barbu* et un *barbu maoïste* sont l'un et l'autre disciples de Mao et dotés d'une barbe : nom ou adjectif, *barbu* comme *maoïste* sont pareillement motivés par rapport à *barbe* et à *Mao*. Ce n'est pas le cas dans les réseaux 'activité'. On a développé plus haut l'exemple de *journalistique* et mentionné celui de *médical*, qu'en est-il pour les autres couples N.humain / N.activité du tableau en 1.4.1 ?

– A côté de *potier / poterie*, *carrossier / carrosserie*, *quincaillier / quincaillerie*, les dictionnaires ne mentionnent aucun adjectif, ni de même forme ni par resuffixation. Ce qui n'a rien de surprenant. On a montré ailleurs que la dérivation actancielle en *-ier* est essentiellement nominale. En dehors de quelques syntagmes plus ou moins figés (*vache laitière*), les emplois adjectivaux sont récents et assez restreints (le type *industrie cotonnière*). On peut trouver des attestations de *carrossier* Adj qui correspondent à cette sous-série :

Le Forum canadien de l'industrie de la carrosserie assure à toutes les parties prenantes de l'**industrie carrossière** – réparateurs de carrosserie, fournisseurs, assureurs [...]
www.lautomobile.ca/tag/carrosserie/

Dans un tel contexte, l'adjectif peut renvoyer aussi bien à *carrosserie* 'activité' ou à *carrossier* qu'à *carrosserie* 'objet'. Mais plus souvent seule la première interprétation est possible, en particulier quand l'objet de l'activité n'est plus représenté : la viande *bouchère* est la viande de boucherie, la farine *boulangère* celle qu'utilise le boulanger, etc. Quand le primitif est encore présent (*poisson*, par exemple, à côté de *poissonnier* et de *poissonnerie*), le résultat est en général le même. On peut trouver des emplois adjectivaux de *poissonnier* (le *Grand Robert* donne comme exemple une citation de Flaubert – « Je suis sûr que tu nageais de la manière la plus poissonnière » – mais l'adjectif n'y a pas du tout le même sens que le nom, il n'entre pas dans un réseau 'activité'. On peut être *un poissonnier barbu*, pas **un barbu poissonnier*.

– A côté de *ébéniste / ébénisterie*, le TLF mentionne *ébéniste* « En emploi apposé avec valeur d'adj. ». En fait, dans une des citations *ébéniste* est un nom en apposition (« ouvrier ébéniste »), dans l'autre un vrai adjectif – un adjectif de relation (le « milieu ébéniste » est le groupe social constitué par les ébénistes). On trouve aussi *ébénistique*

Gérard et Georges, bien qu'autodidactes, "souffrent" également d'un lourd atavisme **ébénistique** familial.
apailleenmarqueterie.e-monsite.com/...la.../association-la-marqueterie-de-paille.html

Aux côtés de Revel, dont la réputation **ébénistique** n'est plus à faire, Martres-Tolosane entend être le digne représentant du savoir-faire régional.

www.mairie-martres-tolosane.fr/pdf/label-metiers.pdf

qui renvoie à *ébéniste* dans la première citation, à *ébénisterie* dans la seconde. Donc *ébénistique* fonctionne comme *journalistique* (sans remonter jusqu'à *ébène* puisqu'il est en dehors du réseau), et *ébéniste* Adj comme les adjectifs de relation par conversion (*équipe infirmière* 'constituée par les infirmiers').

– A côté de *robotique* / *roboticien*, les dictionnaires ne mentionnent pas d'emploi adjectival de l'une ou l'autre forme, ce qui semble paradoxal puisque *-ique* et *-ien* sont des suffixes adjectivaux. Mais ne l'est pas en fait puisque leur emploi pour nommer des disciplines et des spécialistes est un cas particulier dans ces deux dérivations. On peut trouver des attestations de *robotique* Adj et de *roboticien* Adj, mais seulement comme relationnels renvoyant respectivement à *robot* et *roboticien* N.

Le marché des systèmes **robotiques** en général est estimé en 2013 à US\$ 29 milliards

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Robotique>

Ces journées sont organisées dans le but de confondre les communautés **roboticiennes** et **automaticiennes** sur les plans recherche et enseignement.

jra2012.irccyn.ec-nantes.fr

A côté de *chirurgien* N, lui aussi formé avec *-ien*, *chirurgien* Adj est très marginal et lui aussi est un adjectif de relation renvoyant à *chirurgien* N.

La complexité du XVIIIème siècle: la main-**chirurgienne** et la main-artiste

<https://books.google.fr/books?isbn=3825819582>

C'est un autre adjectif (*chirurgical*) qui renvoie à *chirurgie*.

– *Enseignant* est le seul cas, parmi ces exemples, où un adjectif de même forme est motivé de la même façon que le nom d'humain. Ce qui est logique puisque le nom est lui-même la nominalisation d'une forme adjectivale, le participe présent. Dans ses emplois les plus fréquents, cependant, l'adjectif est plutôt aujourd'hui un relationnel : le *personnel enseignant*, le *corps enseignant*, c'est l'ensemble des enseignants.

Il serait imprudent de généraliser à partir de ces quelques exemples, mais il semble bien que les adjectifs tiennent une place secondaire et marginale dans les réseaux 'activité'. Secondaire, puisqu'ils sont souvent absents ou peu attestés. Marginale, parce qu'ils ne sont pas au centre du réseau et figurent comme des annexes des noms.

Il pourrait bien y avoir là une autre différence entre les réseaux 'activité' et les réseaux 'action'. Dans ceux-ci, le nom d'agent est souvent un dérivé en *-eur*. Or la suffixation en *-eur* est une formation sous-catégorisée N / Adj. Si l'on complétait, pour y faire figurer les adjectifs, le schéma des réseaux 'action' esquissé plus haut, il faudrait dédoubler la case 'agent'. Le *Grand Robert* définit *colonisateur*, par exemple

COLONISATEUR, TRICE [...] adj. et n. - 1. Qui colonise. *Nation colonisatrice*. - N. *Les colonisateurs* : ceux qui colonisent, fondent ou exploitent une colonie (opposé à *colonisé*).

La mention de *colonisé* suggère qu'il faudrait aussi prévoir une case 'patient' pareillement dédoublée. Sans oublier une case pour *colonisable*, adjectif modalisateur. Toutes cases au même niveau que la case N.action et directement rattachées au verbe.

2.7 La dynamique des réseaux

Le propre d'un réseau constructionnel est qu'un des éléments entraîne les autres. On observera sur quelques exemples comment les réseaux se constituent, comment leur dynamique propre fait apparaître des termes nouveaux.

2.7.1 A partir d'un nom d'instrument

Le point de départ d'un réseau 'activité', logiquement, est l'objet de cette activité. Un nouvel instrument apparaît, par exemple : le piano, le canot. Si une activité se développe autour de cet instrument, il faudra pour en parler désigner la personne qui s'y adonne et l'activité elle-même – en tant qu'activité, donc nominalement, et en tant que procès, par un verbe qu'on puisse conjuguer. Cette désignation pourra emprunter les voies de la syntaxe : *jouer du piano, faire du canot*. Ou bien un moyen lexical. On passe alors de la simple désignation (en discours) à la nomination (en langue). Laquelle, à son tour, peut se faire de plusieurs façons. Soit par une simple recatégorisation sémantique : de *piano*₁ 'instrument' (*un piano Erard*) à *piano*₂ 'activité' (*deux heures de piano par jour*) ; de *canot*₁ 'instrument' (*un vieux canot*) à *canot*₂ 'activité' (*le canot, ça fait travailler les bras*). Soit par une recatégorisation à la fois sémantique et catégorielle (au sens des catégories grammaticales) : de *canot* N à *canoter* V. Soit par une dérivation affixale : de *piano* à *pianiste*, de *canot* à *canotier*. Pour le réseau constitué autour de *canot*, *canoter* entraîne *canotage*, qui vient doubler *canot*₂ 'activité'. Et *canoteur*, qui double *canotier* (et tend à le supplanter, *canotier* se spécialisant dans un autre élément en aval du réseau : le chapeau). Typiquement, c'est le suffixe *-ier* qui est mobilisé pour le nom d'agent (*canotier*) tant que le réseau ne comporte qu'un nom d'instrument (*canot*). Au même stade, c'est une recatégorisation sémantique qui donne le nom d'activité (*canot*₂). Du moment où le réseau comporte un verbe, ces mêmes sites vont accueillir un nom d'agent en *-eur* (*canoteur*) et un nom processif en *-age* (*canotage*).

stade 1	<i>canot</i> ₁	
	<i>canot</i> ₂	<i>canotier</i>
stade 2	<i>canot</i> ₁	
	<i>canot</i> ₂ , <i>canotage</i>	<i>canotier</i> , <i>canoteur</i>
	<i>canoter</i>	

Canotier avait logiquement entraîné *canoterie*, comme *batelier* a entraîné *batellerie*. Il ne s'est pas installé comme nom d'activité à cause de la concurrence, mais il est bien attesté comme nom de lieu¹¹. Notons en passant que si le canot est un canot de sauvetage, aucun de ces mots ne sera approprié : utiliser un canot pour échapper à un naufrage n'est pas une activité spécifique qui déclenche un processus de nomination. Si c'est un canot utilitaire, on pourra

¹¹ Il y a à Québec une *rue de la Canoterie*

Un sentier, qui apparaît déjà sur une carte de 1685, descendait à une **canoterie**, un hangar de pierre sis au pied de la côte. Utilisée pour l'entreposage et la fabrication de canots, cette canoterie appartenait au Séminaire. (Jean-Marie Lebel, *Le vieux Québec, guide du promeneur*, 1997)

<https://books.google.fr/books?isbn=2894480830>

et plusieurs établissements de ce côté-ci de l'Atlantique s'appellent *La Canoterie*.

avoir *canotier* ‘marin désigné pour faire partie de l'armement d'un canot en qualité de rameur’ (*Rob.*), mais pas au-delà : seul l’agent constitue une catégorie spécifique, pas l’activité.

Pour le réseau constitué autour de *piano*, la dynamique s’est arrêtée avant le verbe. Il y a bien *pianoter*, mais il a pris un sens trop particulier pour entrer vraiment dans le réseau¹². Le nom d’activité aurait pu être *pianisme*, pendant de *pianiste*, mais lui aussi s’est spécialisé et renvoie à un style d’interprétation plutôt qu’à la pratique du piano (le Wiktionnaire le définit « Étude de la pratique du piano dans le cadre de l’interprétation »). Associés à un nom d’instrument de musique, d’une façon générale, on trouve à peu près systématiquement un terme spécifique pour l’instrumentiste mais rarement un verbe. Seul *corner* semble avoir été usuel. *Flûter* et *trompeter* sont donnés comme « vieux » par le *Grand Robert*, *violoner* comme « rare » et familier. Les formations de ce type sont toujours possibles

Le voilà donc qui se met à **accordéoner**, vaille que vaille. (San-Antonio, *Le Standinge*) <https://books.google.fr/books?isbn=2265090085>

mais elles restent marginales. Et si l’on observe les contextes on s’aperçoit que ce sont des verbes d’action, pas ce que nous avons appelé des V.activité. *Trompeter*, c’est ‘souffler dans une trompette’, pas ‘pratiquer la trompette’. Quant aux noms d’activité, ils ont toujours, semble-t-il, la même forme que le nom de l’instrument : *le piano, la trompette, l’accordéon...* *Piano*₁ entre légitimement dans la case ‘objet’ d’un réseau ‘activité’ dont *piano*₂ et *pianiste* sont le centre (avec *pianistique*, qui renvoie à *piano* et pas à *pianiste*), mais il est par ailleurs, vraisemblablement, le centre d’un réseau ‘instrument’ à définir – deux réseaux partiellement sécants.

Pour les activités sportives, les réseaux construits à partir d’un nom d’instrument (*ski, patin, rame...*) ne sont pas tous aussi complets que celui de *canot* mais ils suivent la même dynamique. Le nom d’humain semble toujours présent (*skieur, patineur, rameur*), ainsi que le verbe (*skier, patiner, ramer*). Ces verbes, cependant, peuvent être ambigus. Comme on l’a vu plus haut pour les verbes primaires *nager* ou *danser*, ils peuvent entrer dans un réseau ‘action’ (*il faut skier sur 500 mètres pour arriver au chalet*) ou dans un réseau ‘activité’ (*tu vas skier, pendant ces vacances ?*). Quant au nom d’activité, il suit tantôt le modèle de *canot*₂ (*le ski*), tantôt celui de *canotage* (*le patinage*). À côté de *rame / ramer / rameur*, les dictionnaires n’ont pas de nom d’activité. Mais dans un titre de *La Dépêche*, *la rame traditionnelle* n’est pas un objet, c’est une discipline sportive¹³.

¹² On peut noter en passant que le sens de *pianoter* est dû vraisemblablement à sa finale. Le /t/ est épenthétique, mais la finale *-ot(er)* a été réinterprétée comme celle d’un évaluatif. D’où le sens ‘jouer du piano maladroitement, sans talent, comme un débutant’ (*Rob.*) qui empêche d’employer le verbe avec une acception non marquée. Le *TLF* donne *pianotiser*, présenté comme synonyme de *pianoter*. Dans la citation de Barbey d’Aurevilly, cependant

«Mademoiselle Noël [...] a chanté et **pianotisé**, aux grands battements de mains de *tutti quanti* » Barbey d’Aurevilly, *Premier memorandum*, mardi 7 févr., 143 (3e éd.)

cette interprétation ne s’impose pas. *Pianotiser* a pu signifier simplement ‘jouer du piano’. Mais il n’a pas eu de succès.

¹³ Dans un autre registre, *rame* entre dans un réseau ‘action’, par conversion de *ramer*. Colin-Mével analyse *rame*, dans *ne pas en fiche une rame*, comme un « emploi métaphorique du mot usuel », mais la métaphore a pour point de départ le nom d’action, pas l’objet.



2.7.2 A partir d'un nom de jeu

Le nom composé *mots croisés* désigne d'emblée à la fois l'objet (la grille) et l'activité (le « jeu d'esprit »). Reste à nommer le joueur. La série la plus apte à l'accueillir est celle des noms en *-iste*, qui réclame un thème savant. Ce sera donc *cruciverbiste*. L'usage le plus courant, et les dictionnaires, s'arrêtent là. Mais un nom d'agent ou d'amateur en *-iste* appelle un nom d'activité en *-isme* :

Perec pratique l'autobiographie de la même façon que le **cruciverbisme**. (Claude Burgelin, *Georges Perec*, 1988) <https://books.google.fr/books?id=6PtcAAAAMAAJ>

Et un tel couple appelle tout naturellement un verbe en *-iser* :

Choup... tant qu'il ne s'agit que de **cruciverbiser**, je suis partante!
www.stop-dependance.ch/tabac/forum/viewtopic.php?f=5&t=10383

Le réseau est alors complet.

<i>mots croisés 'grille'</i>	
<i>mots croisés 'jeu'</i> <i>cruciverbisme</i>	<i>cruciverbiste</i>
<i>cruciverbiser</i>	

On a dit que face à *échecs* seule la périphrase *joueur d'échecs* était usuelle. Mais le *Wiktionnaire* donne *échiquéiste*, avec des attestations. Et pour les dominos on aura *dominoteur*.

Les inscriptions sont ouvertes pour les **dominoteurs** intéressés par une participation au festival des Jeux à Cannes du 26 .

open2012.echiquierdunord.re/.../article-du-quotidien-du-17-octobre-2011...

Pour le verbe, Google n'a pas trouvé °*échéquiser*, mais il atteste *dominoter* :

un jeu vieux comme le monde - les dominos [...] on peut en passer des fins de soirées à **dominoter** livinginjakarta.blogspot.com/2008/02/dominos-revisits-par-ls.html

2.7.3 A partir d'un nom de personne

Soit maintenant quelques exemples de réseaux dans lesquels la case 'objet', pour diverses raisons, est vide. Elle peut l'être quand le point de départ du réseau, l'objet de l'activité, était à l'origine un verbe qui depuis a disparu. *Maquignon* et *maquereau* ont été construits, lointainement, sur un verbe germanique signifiant 'faire' (cf. al. *machen*, an. *make*), avec deux suffixes (-*on*, -*eau*) formateurs de noms d'humains et des interfixes différents (-*ign-*, variante de -*in-*, pour l'un, -*er-* pour l'autre). L'un et l'autre désignent des gens qui « savent y faire » et sont bien les agents d'une activité. Du moment où ils ont été coupés de leur origine processive et isolés dans leur réseau, ils se sont retrouvés en position de point de départ et l'on a eu *maquignonner* et *maquignonnage*, *maquereller* et *maquerellage* (remplacés plus tard, ou doublés, par *maquereauter* et *maquereutage*). La dynamique (constructionnelle) des réseaux veut que soit construit un verbe pour occuper la case V.activité, la logique (sémantique) des réseaux lui fera occuper le cas échéant la case 'objet'. C'est sans doute le cas pour *maçonner*, dont on sait, historiquement, qu'il est construit sur *maçon*, qui est lui-même une nominalisation agentive du même verbe germanique. Si l'on fait abstraction de l'histoire et si l'on regarde les emplois de *maçonner*, on constate qu'ils ne correspondent pas à 'pratiquer le métier de maçon' mais à 'construire ou réparer en maçonnerie' (*Rob.*). C'est-à-dire, concrètement, à faire ce que fait le maçon. Le maçon maçonne comme l'enseignant enseigne. *Maçonner* a sa place dans la case 'objet', et comme pour beaucoup de formations par conversion, il n'est pas nécessaire d'orienter la relation entre les deux termes si on la situe dans le réseau constructionnel.

Nombreux sont les réseaux dont le point de départ est un nom d'humain coupé de ses origines, comme dans les exemples précédents, mais sans lien immédiat avec un procès ou avec une autre entité particulière. *Pion*, avatar du fantassin médiéval, *mannequin*, clone animé du mannequin de couturière¹⁴, *secrétaire*, qui n'est pas le conservateur des secrets, ont en commun d'être coupés de leur origine, qui a été reléguée (quand elle existe encore) en dehors du réseau dont ils font partie. Ils ont aussi en commun d'avoir donné naissance à un dérivé en -*at* : *pionnicat*, *mannequinat*, *secrétariat*. Le suffixe -*at* forme en principe des noms de statut, et un réseau 'statut' s'arrêterait là (cf. § 3.2). Mais s'ils nomment les agents d'une activité, le réseau appelle un V.activité :

Bah sur les trois ans que j'ai passé à **pionnier** au collège, c'était l'école des fans pour les troisièmes tous les ans forum.canardpc.com/archive/index.php/t-47436.html

Petite leçon de mannequinat par Coco Rocha [...] Bien, bien, bien, laissons les mannequins **mannequiner** et reprenons une activité normale.
www.madmoizelle.com › [Magazine Mode](#)

¹⁴ Dans la famille dérivationnelle de *mannequin*, un autre réseau s'est constitué à partir de *mannequin* N-hu, avec des éléments plus ou moins utilisés suivant les domaines (haute couture, musées) :

la responsable du **mannequinage** avait déjà évoqué elle-même cette possibilité car elle n'arrivait pas à **mannequiner** la robe correctement

costumehysteric.blogspot.com/2012/05/la-nuit-au-musee.html 22 mai 2012 - ...

Le **mannequinage** ou l'art de mettre en volume le vêtement

lautrejean.blogspot.com/2013/03/mannequiner.html

Sur ces images, la **mannequineuse** vérifie le bon fonctionnement des bras articulés et crée une ouverture, pour leur mise en place, dans la housse de protection ..

expofashionmix.tumblr.com/post/.../rebecca-léger-chargée-de-la-conservati...

mannequineuse nf (technologie) celle qui fabrique des formes en plâtre sur des armatures métalliques <http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/mannequineuse>

Un emploi figuré de cet autre *mannequiner* est enregistré par les dictionnaires dans le vocabulaire des beaux-arts : 'figurer d'après un mannequin (d'une manière académique, peu naturelle)' (*Rob.*).

recherche desesperement secretaire pour les masters [...] ben alors les stagiaires ils ne veulent pas **secrétariser** ?

www.cfjd.com/cgi-bin/yabb/YaBB.pl?board=r56Tu;action=display;...

Antérieurement, dans l'argot scolaire du 19^e siècle, un autre réseau 'activité' s'était constitué autour de *pion*, avec *pionner* 'exercer la fonction de pion' et *pionnage*. On voit bien, dans les deux cas, comment les différents éléments du réseau s'enchaînent l'un l'autre : tantôt c'est le verbe qui suscite un nom d'activité en *-age*, tantôt c'est le nom d'activité (*pionnicat*, calqué plaisamment sur *pontificat*) qui détermine la forme du verbe.

<i>pionnage</i>	<i>pion</i>
<i>pionner</i>	

<i>pionnicat</i>	<i>pion</i>
<i>pionniquer</i>	

Autre exemple caractéristique : le réseau constitué autour d'*interprète*, quand il désigne celui qui traduit oralement. L'objet de l'activité est le même que pour le *traducteur* : traduire. Mais si le réseau *traduire* / *traduction* / *traducteur* est simple et banal, celui d'*interprète* est plus problématique. *Interpréter*, usuel quand il s'agit d'interpréter les prophéties, un morceau de musique ou une pièce de théâtre, l'est beaucoup moins pour 'traduire oralement'. D'où le recours à la dérivation en *-at* (*interprétariat*), comme dans les exemples ci-dessus. Ou bien, malgré tout, *interprétation* (qui est ancien, puis tombé en désuétude et repris au milieu du 20^e siècle, d'après le *Grand Robert*).

<i>traduire</i>	
<i>traduction</i>	<i>traducteur</i>

[traduire]	
<i>interprétation</i> <i>interprétariat</i>	<i>interprète</i>
<i>(interpréter)</i>	

(Quand il s'agit de musique ou de théâtre, *interprète* entre dans un réseau 'action' dont *interpréter* est le centre. L'interprétation, dans ce cas, est simplement le fait, la manière d'interpréter, pas une activité en soi.)

Revenons enfin sur *pompier* et *traiteur* qui nous avaient servi d'exemples pour illustrer les cas où le lexique usuel n'a pas de nom d'activité face au nom d'humain. Mais un internaute proclame

je suis "pompieriste", ou alors passionnée par la **pompierie**.

www.forum-pompier.com¹⁵

¹⁵ Dans une autre attestation, il est possible que *pompierie* soit employé comme collectif :

et le Grand-Conseil du canton de Vaud avait édicté en 1840 que

Aucun hôtel ou auberge, cabaret ou auberge à **traiterie** ou restaurant, café, pinte ou autre établissement analogue, destiné à la vente en détail des boissons, ne peut exister qu'en vertu d'une concession accordée par le Conseil d'Etat.

<http://gtell.over-blog.org/article-les-bains-a-lausanne-deux-cents-ans-de-vie-et-d-histoire-vaudoises-122026034.html>

3 Les autres réseaux autour d'un nom de personne

A titre exploratoire, on passera maintenant en revue quelques-uns des autres réseaux comportant un nom d'humain, déjà étudiés ailleurs ou à étudier.

3.1 Des réseaux 'événement' ?

Les plus proches des réseaux 'action' et des réseaux 'activité' pourraient être des réseaux 'événement', avec des couples comme *congrès / congressiste, spectacle / spectateur, excursion / excursionniste, émeute / émeutier, procession / processionnaire, croisade / croisé, duel / duelliste, retraite / retraitant, cure / curiste, festival / festivalier, teuf / teufeur*, etc. La personne, là encore, est nommée d'après ce qu'elle fait et non d'après ce qu'elle est, et ce qu'elle fait, ce à quoi elle participe, est désigné par un nom processif, au sens large, appartenant à la même famille dérivationnelle.

Un « événement », sémantiquement parlant, peut être une instanciation ponctuelle d'un procès (*une chute de cheval vs la chute des feuilles*). Mais ces événements-là ne sont que des modalités du procès lui-même. Lexicalement, constructionnellement, ils s'inscrivent dans les réseaux 'action'. Ceux dont il s'agit ici sont des procès complexes, ou supposent un ensemble de procès plus ou moins organisés – caractéristique qu'ils partagent avec les noms d'activités. Ils s'en distinguent par le fait qu'une activité implique la répétition, l'habitude, tandis qu'un événement est borné dans le temps.

Quelle serait la structure de ces réseaux ? Les exemples ci-dessus suggèrent une organisation centrée sur le couple que forment le nom d'événement et le nom d'humain. Mais ces couples, dans les premiers exemples recueillis au hasard, sont toujours orientés, constructionnellement, dans le même sens, du nom d'événement vers le nom d'humain, tandis que les réseaux 'activité' se sont construits tantôt dans un sens tantôt dans l'autre. Il serait imprudent, à ce stade, de généraliser mais cela se dessine assez nettement.

Les réseaux 'activité', d'autre part, comportent une case 'objet' qui ne semble pas avoir d'équivalent dans la majorité des réseaux 'événement'. Dans la famille dérivationnelle de chacun des exemples ci-dessus, on ne voit pas de terme qui exprimerait la raison d'être de l'événement. Quand il s'y trouve, il est assez éloigné sémantiquement et plus ou moins obsolète : *s'émouvoir*, au sens de 'se mettre en mouvement', pour *émeute* ; *se retirer* pour *retraite* ; *se croiser* pour *croisade*. Ou bien il faut pour le trouver remonter aux origines étymologiques de la famille dérivationnelles : pour *congrès*, le latin *congrēdi* 'se rassembler' ; pour *spectacle*, le latin *spectare* 'regarder' ; pour *excursion*, le latin *excurrere* 'courir hors de' ; pour *procession*, le latin *procedere* 's'avancer'. Ou bien encore, l'objet de l'événement, sa raison d'être, est l'événement lui-même : la *cure* (le mot est d'ailleurs le primitif, dans la famille dérivationnelle, en français comme en latin), la *fête*, dont *festival* et *teuf* sont des avatars.

plusieurs affaires de viols/gangbangs à la caserne [aient] entaché l'image de la **pompierie** en France ces derniers temps forum.hardware.fr/hfr/.../Optimisation-temps-travail-sujet_90705_4128.h...

Dans la majorité de ces exemples, plus ou moins haut en amont du couple N.événement / N.humain, il y a donc un verbe qui n'est aujourd'hui qu'en filigrane. Dans d'autres cas, il est plus explicite : *se révolter* pour *révolte* / *révolté*, *s'insurger* pour *insurrection* / *insurgé*. Et l'on peut en trouver aussi en aval. *Excursionner* n'est pas un doublet du verbe latin sur lequel a été construit l'ancêtre d'*excursion*, il est l'équivalent de ce qu'on a appelé plus haut les V.activité.

L'ordre formel, cependant, peut être trompeur. Littré donne un verbe *émeuter* (que bizarrement le *TLF* ignore), avec des attestations du 17^e et du 18^e siècle. Le *Wiktionnaire* en ajoute une du 19^e siècle et une du 20^e. *Emeuter* est clairement construit sur *émeute*, mais il ne signifie par 'participer à une émeute' (comme *excursionner* 'participer à une excursion'). Dans tous les contextes, il a le même sens que *émouvoir* 'mettre en mouvement', dont *émeute* est le participe passé nominalisé¹⁶. Par exemple :

Les propriétaires de ces dernières excitèrent leurs ouvriers et ceux-ci réussirent à **émeuter** le bas peuple. (Eugène Gens, *Histoire de la ville d'Anvers*, 1861, in *Wiktionnaire*)

Emeuter est donc un doublet de *émouvoir*, comme *solutionner* est un doublet de *résoudre*. *Révolutionner* semble se ranger dans le même cas de figure, et sans doute *officier*.

Inversement, *manifeste* dans *Tu vas manifester, demain ?* a la même forme que dans *rougir, c'est manifester son embarras* mais il signifie clairement 'participer à une manifestation'. Dans *rougir, c'est une manifestation de timidité*, le nom processif est simplement une nominalisation du verbe. *Manifestation* 'défilé revendicatif' – le seul qui soit apocopable en *manif* – nomme un événement organisé au sens défini plus haut. Il y a deux *manifeste* et deux *manifestation*, par conséquent. Les uns dans un réseau 'action' dont le verbe est le centre, les autres dans un réseau 'événement', le seul qui héberge *manifestant* (si l'on manifeste sa timidité en rougissant, on n'est pas un manifestant).

En dehors du couple N.événement / N.humain et du (ou des) verbe(s), les réseaux 'événement' ne semblent pas comporter d'autres éléments. Un adjectif ici ou là (*révolutionnaire*, *spectaculaire*), mais pas de noms de lieu, par exemple.

Récapitulons. Les réseaux 'événement' sont des réseaux binaires, centrés sur le nom d'événement, avec comme élément second un nom d'humain qui désigne un participant¹⁷. Un verbe est fréquemment associé au réseau – ce qui est logique puisqu'un événement est de l'ordre du processif – mais il est le plus souvent en retrait, en amont du réseau. Quand il est en aval, on peut considérer qu'il en fait partie mais la case correspondante n'est pas souvent remplie.

(verbe)
N.événement
N.humain
(verbe)

¹⁶ D'après le *TLF*, la forme irrégulière (au lieu de *émue*) serait due à l'influence de *meute*.

¹⁷ Dans certains cas, le dérivé doit choisir quel type de participant : le *concertiste*, dans un *concert*, n'a pas le même rôle que le *spectateur* dans un *spectacle*.

3.2 Les réseaux ‘statut’

Les noms de statut ont fait l’objet d’un papier de travail (« La dérivation en *-at* et les noms de statut : aspects sémantiques et catégoriels », ms) dont on résumera le début, qui était une première approche de la notion de réseau.

Une personne est désignée d’après son statut lorsque le nom utilisé réfère à ce qu’elle est socialement et non à ce qu’elle fait ou à une qualité physique ou morale. Ce statut peut lui être conféré par un titre (*duché, burgraviat, patriarcat...*), un grade (*maîtrise, doctorat, lieutenantance...*), une fonction (*consulat, intendance, nonciature...*), une dignité (*cardinalat, grandesse, pairie...*), une qualité (*citoyenneté, prêtrise, vétérance...*), une condition ou une situation sociale dans la sphère publique (*esclavage, dhimmitude, apatridie...*) ou privée (*aïnesse, veuvage, paternité...*).

Comme les réseaux ‘événement’, les réseaux ‘statut’ sont des réseaux binaires. Mais ils fonctionnent en sens inverse : du nom de personne vers le nom abstrait, le nom de statut étant construit avec une grande variété de suffixes. Les exceptions sont rarissimes : *célibataire*, construit sur *célibat*, remplace la base caduque du latin *coelibatus* (mais l’ordre habituel est rétabli quand les locuteurs forgent *célibatariat*, largement attesté).

Le nom d’humain est très souvent le primitif, dans la famille dérivationnelle, et quand il ne l’est pas sa base est située en dehors du réseau. *Président* est motivé par rapport à *présider* quand il s’agit du président de séance, pas pour le président de la République. Or c’est le second qui est associé à *présidence* comme nom de statut. Le réseau, par conséquent, ne comporte pas de case en amont.

En aval, on trouve assez souvent un adjectif de relation (*épiscopal, présidentiel, consulaire, cardinalice, gendarmesque...*) mais la présence de cet adjectif est loin d’être systématique. Parmi les noms d’humain eux-mêmes, quelques-uns sont susceptibles d’un emploi adjectival (*bâtard, aîné, veuf, noble, esclave...*) mais ils sont en encore plus petit nombre. Globalement, l’adjectif (quand il y en a un) ne tient qu’une place secondaire dans ce type de réseau.

Caractéristique des noms de statut, en revanche : leur emploi dans une acception secondaire pour désigner le territoire sur lequel s’exerce l’autorité de la personne (*sultanat, évêché, bailliage...*), le bâtiment qui l’héberge et le personnel qui l’entoure (*commissariat, gendarmerie, préfecture...*), la période pendant laquelle elle conserve son statut (*pontificat, présidence, législature...*), l’institution ou les pratiques sociales dont elle est le centre (*triumvirat, monarchie, compagnonnage...*), l’ensemble des personnes qui partagent le même statut (*épiscopat, clergé, magistrature...*).

	N.humain			
	N.statut			
N.lieu	N.période	N.institution	N.collectif	

3.3 Les réseaux autour d’un qualifiant

A la différence des précédents, les noms d’humains qu’on appellera « qualifiants » caractérisent la personne d’après une qualité individuelle. Et logiquement la qualité en question pourra s’exprimer aussi dans un emploi adjectival. Dans le détail, on trouve des cas où l’adjectif est premier (*imbécile, avare, paresseux...*), d’autres où le nom est premier (*cuisire, hypocrite, voyou...*) (« premier » dans l’ordre d’apparition historique ou par la perception que

l'on a du couple). D'autres encore sont des formations sous-catégorisées (*cachottier, débrouillard, râleur...*). Mais globalement la caractéristique principale des réseaux concernés est d'avoir en leur centre un couple N / Adj de même forme.

Ils y sont rarement seuls. Une qualité liée à un comportement sera nommée à partir du terme (verbe ou nom processif) qui réfère à ce comportement (le dépensier *dépense*, le glandeur passe son temps à *glander*, le revanchard cherche une *revanche*...). Une qualité qui dépend d'une particularité physique sera nommée à partir du terme désignant l'élément concerné (le gaucher se sert de la main *gauche*, le barbu a de la *barbe*, une tétonnière est bien pourvue en *tétons*...). Une qualité peut aussi être nommée par analogie avec le comportement ou la qualité saillante d'un personnage littéraire (un tartarin ressemble à *Tartarin de Tarascon*, un don Juan à *Don Juan*, un tartuffe à *Tartuffe*...). Etc. Dans ce cas, le réseau inclut en amont l'élément concerné, comparable à ce que nous avons appelé « objet » dans les réseaux 'activité' (on l'appellera ici « motif », en attendant mieux).

	<i>revanche</i>		
	<i>revanchard</i> Adj	<i>revanchard</i> N	

Mais la case correspondante peut très bien rester vide, quand le couple Adj N qualifiant est le primitif, dans la famille dérivationnelle (*avare, obèse, fanfaron*...), quand il est démotivé ou opaque (*couard, prognathe, fanatique*...) ou quand il est associé à des éléments situés en dehors du réseau (*étourdi, bas-bleu, lèche-cul*...).

En aval, il peut y avoir d'une part un nom de qualité (*avarice, hypocrisie, débrouillardise, fanatisme, bravitude, imbécillité*...) ¹⁸ et/ou un adverbe (*hypocritement, fanatiquement*...), qui sont rattachés plutôt à l'adjectif. D'autre part un verbe (*flemmarder, robinsonner, déconner*...) et/ou un nom processif (*cachotteries, minauderies, fanfaronnades*...), rattachés plutôt au nom, en tant qu'agent.

<i>hypocrisie</i>	<i>hypocrite</i> Adj	<i>hypocrite</i> N	
	<i>hypocritement</i>		

	<i>fanfaron</i> Adj	<i>fanfaron</i> N	<i>fanfaronnade(s)</i>
		<i>fanfaronner</i>	

Globalement, le réseau pourrait être ainsi schématisé :

	motif		
N.qualité	Adjectif	N.humain	N.action
	Adverbe	Verbe	

¹⁸ Dans certains cas, le nom de qualité (*orgueil, paresse*) est formellement le primitif. Il a néanmoins sa place dans la case dévolue au nom de qualité. Le point de vue fonctionnel rejoint la reconstitution historique : *paresseux* a été forgé sur *paresse* (< lat. *pigritia*) parce que le primitif initial (lat. *piger*) avait disparu.

Il n'est pas très fréquent que le nom de qualité et le nom d'activité soient représentés l'un et l'autre, dans un même réseau, par des termes d'usage courant. Mais ils peuvent toujours l'être. Soit par une même forme : *canaillerie*, par exemple, entre dans la case N.qualité pour *une canaillerie faubourienne* (Courteline, *in Rob.*), dans la case N.action pour *d'innombrables canailleries*. Soit par des formes différentes : le *TLF* mentionne *robinsonnisme* (qui penche plutôt côté 'qualité') et *robinsonnade* (qui penche plutôt côté 'action'). A côté de *flemmard*, les dictionnaires ne donnent que *flemmardise* et *flemmarder*, mais *flemmardage* comme nom d'(in)activité et *flemmardement* sont bien attestés sur la Toile.

	<i>(canaille coll.)</i> ¹⁹		
<i>canaillerie</i>	<i>canaille</i> Adj	<i>canaille</i> N	<i>canaillerie(s)</i>
		<i>s'encanailler</i>	

	<i>Robinson Crusœ</i>		
<i>robinsonnisme</i>	<i>(robinson</i> Adj) ²⁰	<i>robinson</i> N	<i>robinsonnade(s)</i>
		<i>robinsonner</i>	

	<i>flemme</i>		
<i>flemmardise</i>	<i>flemmard</i> Adj	<i>flemmard</i> N	<i>(flemmardage)</i>
	<i>(flemmardement)</i>	<i>flemmarder</i>	

Quand le motif initial est un verbe, le nom processif est relié à la fois à ce verbe et au nom d'humain (les *minauderies* sont le fait de *minauder* et le comportement du *minaudier*).

	<i>minauder</i>		<i>minauderie</i>
	<i>minaudier</i> Adj	<i>minaudier</i> N	

Quand le verbe est second, c'est à ce verbe qu'est rattaché le nom processif en même temps qu'au nom d'humain (cf. plus haut le réseau autour de *fanfaron* : les *fanfaronnades* sont le fait de *fanfaronner* et le comportement du *fanfaron*).

			<i>fanfaronnade(s)</i>
	<i>fanfaron</i> Adj	<i>fanfaron</i> N	
		<i>fanfaronner</i>	

3.4 Les réseaux axiologiques

Un nom d'humain entre dans un réseau axiologique lorsqu'il exprime, ou implique, un jugement de valeur : un *monarchiste* est pour la monarchie parce qu'il estime que c'est le

¹⁹ Historiquement, *canaille* est d'abord un collectif (*la canaille*), dont le nom d'humain (*une canaille*) est un singulatif. L'adjectif (*un air canaille*) est ensuite obtenu par conversion. Il n'est pas sûr que la famille soit aujourd'hui perçue de cette façon.

²⁰ Les dictionnaires donnent *robinson* seulement comme nom mais il y a des contextes (*il est très robinson*, par exemple) où il se rapproche de l'adjectif.

meilleur des régimes, un *antinucléaire* est contre l'énergie nucléaire parce qu'il la juge néfaste, etc. Les formations en *-iste* et les formations en *anti-* ayant déjà été étudiées avec le souci de les inscrire dans les familles dérivationnelles, on se contentera de résumer les conclusions de ces deux études²¹. Il faudrait explorer dans le même esprit les formations en *pro-* (qui semblent fonctionner comme celles en *anti-*), celles en *-phile*, *phobe*, *-mane* (mais elles semblent beaucoup moins productives), et toutes celles susceptibles d'entrer dans ces réseaux.

Historiquement, les dérivés en *-iste* sont d'abord des noms, et des agentifs (l'exemple de *journaliste* rencontré plus haut correspond à cette première valeur du suffixe). A partir du moment où il a désigné les partisans d'un personnage ou d'une idéologie, le dérivé en *-iste* a aussi été employé comme adjectif, avec la même motivation par rapport à la base (la *propagande royaliste* est en faveur du roi comme les *royalistes* sont favorables au roi). Parallèlement au nom d'humain en *-iste*, un dérivé en *-isme* nomme le courant d'opinion (comme le nom d'activité en *-isme* accompagnait le nom d'agent en *-iste*).

Dans quelques (rares) cas, un adjectif de relation en *-ien* s'oppose à l'adjectif axiologique en *-iste* (*gaullien* vs *gaulliste*). Mais plus souvent c'est la même forme en *-iste* qui sert également d'adjectif de relation, non seulement par rapport à la base mais aussi par rapport au nom en *-iste* et au nom en *-isme*.

<i>Lénine</i>		
<i>léniniste</i> Adj	<i>léniniste</i> N	<i>léninisme</i>
	<i>léniniste</i> Adj	<i>léniniste</i> Adj

Inversement, un adjectif en *-ien* peut prendre une valeur axiologique et être nominalisé pour désigner les adeptes. Le nom abstrait est alors construit, formellement, soit sur le primitif (*stalinisme*), soit sur le dérivé en *-ien* (*hégélianisme*). Mais dans un cas comme dans l'autre la circulation du sens reste la même. Comme, sous une autre forme, pour *journalistique* par rapport à *journal*, *journaliste* et *journalisme*, les adjectifs *léniniste*, *stalinien* et *hégélien* sont motivés par rapport à tous les termes nominaux du réseau.

<i>Staline</i>		
<i>stalinien</i> Adj	<i>stalinien</i> N	<i>stalinisme</i>
	<i>stalinien</i> Adj	<i>stalinien</i> Adj

<i>Hegel</i>		
<i>hégélien</i> Adj	<i>hégélien</i> N	<i>hégélianisme</i>
	<i>hégélien</i> Adj	<i>hégélien</i> Adj

Les formations en *-Vte* (historiquement apparentées à celles en *-iste*) peuvent aussi entrer dans un réseau axiologique, associées à un dérivé en *-isme*. Qui, là encore, peut être construit formellement par concaténation ou par troncation réciproque (pour *wahhabite*, le Robert donne *wahhabisme* et *wahhabitisme*).

²¹ M. Roché, « Quel traitement unifié pour les dérivations en *-isme* et en *-iste* », in M. Roché, G. Boyé, N. Hathout, S. Lignon et M. Plénat, *Des unités morphologiques au lexique*, pp. 69-143 ; N. Hathout, « Une approche topologique de la construction des mots : propositions théoriques et application à la préfixation en *anti-* », *ibid.* pp. 251-318.

<i>patrie</i>		
<i>patriote</i> Adj	<i>patriote</i> N	<i>patriotisme</i>
	<i>patriote</i> Adj	? <i>patriote</i> Adj

<i>chiite</i>		
<i>chiite</i> Adj	<i>chiite</i> N	<i>chiisme</i>
	<i>chiite</i> Adj	? <i>chiite</i> Adj

D'autres dérivés en *-isme* sont construits sur des bases diverses et font ressortir indirectement la valeur axiologique du nom d'humain et de l'adjectif de même forme.

<i>liberté</i>		
<i>libéral</i> Adj	<i>libéral</i> N	<i>libéralisme</i>
	<i>libéral</i> Adj	<i>libéral</i> Adj

<i>conserver</i>		
<i>conservateur</i> Adj	<i>conservateur</i> N	<i>conservatisme</i>
	<i>conservateur</i> Adj	<i>conservateur</i> Adj

<i>Dieu</i>		
<i>athée</i> Adj	<i>athée</i> N	<i>athéisme</i>
	<i>athée</i> Adj	<i>athée</i> Adj

Le lien formel avec le terme en amont – celui qui désigne l'objet de la prise de position axiologique – est alors moins étroit, plus varié²². Mais on observe la même souplesse quant au choix du radical pour le dérivé en *-isme* : pour *libéralisme* il est fourni par *libéral*, pour *conservatisme* par *conserver*. Suffixation en chaîne dans un cas, en parallèle dans l'autre, alors que l'économie du réseau reste la même. La reprise de l'adjectif comme adjectif de relation renvoyant au nom d'humain et au nom en *-isme* est sans doute moins systématique (il faudrait observer de nombreux contextes pour voir ce qu'il en est réellement), mais elle semble se vérifier ici également. Les « doctrines [...] néoconservatrices » (*Le Monde*, 09.02.2017 : 19) sont clairement celles des néoconservateurs.

A la différence des précédentes, les formations en *anti-* (et sans doute en *pro-*) sont d'abord adjectivales. Mais les adjectifs en *anti-* peuvent toujours être nominalisés comme noms d'humains (entre autres). Faute de procédé spécifique, la formation du nom abstrait correspondant combine *anti-* et *-isme* : la doctrine, le comportement des *antisoviétiques* est l'*antisoviétisme*. Mais la case correspondante peut aussi rester vide.

<i>Union Soviétique</i>		
<i>antisoviétique</i> Adj	<i>antisoviétique</i> N	<i>antisoviétisme</i>
	<i>antisoviétique</i> Adj	<i>antisoviétique</i> Adj

²² Pour *libéral* / *libéralisme*, autre « effet de réseau » en amont : le nom d'humain n'est pas construit sur *liberté* mais sur le thème savant du primitif *libre*.

<i>Etats-Unis d'Amérique</i>		
<i>proaméricain</i> Adj	<i>proaméricain</i> N	<i>américanisme</i>
	<i>proaméricain</i> Adj	?

<i>corrida</i>		
<i>anticorrida</i> Adj	<i>anticorrida</i> N	
	?	

Les formations en *-phile*, *phobe*, *-mane* semblent sous-catégorisées Adj / N et associées à des noms abstraits en *-ie*. A la différence des cas de figure précédents, la reprise d'une forme identique pour les cases dévolues aux adjectifs de relation est concurrencée par une suffixation spécifique (on trouve de nombreuses attestations d'*islamophobe*, par exemple), sans doute par contamination d'un autre type de réseau. *Agoraphobe* peut être employé comme adjectif, mais il réfèrera à la personne (*Luc est devenu agoraphobe*). Pour renvoyer à *agoraphobie*, on emploiera *agoraphobique*.

<i>Islam</i>		
<i>islamophobe</i> Adj	<i>islamophobe</i> N	<i>islamophobie</i>
	<i>islamophobe</i> Adj	<i>islamophobe</i> Adj <i>islamophobique</i> Adj

Malgré les particularités des différentes formations, les réseaux axiologiques semblent avoir comme caractéristiques communes :

- au centre : un trio formé d'un nom d'humain, d'un adjectif de même forme et d'un nom abstrait ;
- en amont, le plus souvent, le terme qui désigne l'objet de la prise de position axiologique ;
- en aval, le plus souvent, des adjectifs de relation de même forme que l'adjectif central.

3.5 Les réseaux autour d'un ethnique ou d'un gentilé

Un humain peut être désigné d'après son appartenance ethnique (*Basque*), sa nationalité (*Français*), son lieu de résidence (*Bayonnais*). Les ethniques sont en quelque sorte hors sol (ou s'il y a un toponyme, il est second : *Pays Basque*). Les gentilés sont par définition associés à un toponyme (nom de pays ou nom de ville). Une autre étude (« Un exemple de réseau constructionnel : ethniques, toponymes, gentilés ») explore les relations complexes qu'entretiennent ces différents termes quand ils appartiennent à une même famille dérivationnelle, en les inscrivant dans un schéma unifié :

	N de pays	N de ville
ethnique	Adj. rel.	Adj. rel.
Adj. rel.	gentilé.P	gentilé.V
	Adj. rel.	Adj. rel.

En résumé :

– Les adjectifs de relation qui renvoient au nom de personne et au toponyme ont systématiquement la même forme que le nom de personne, quelle que soit la relation formelle entre les uns et les autres : *russe* renvoie à *Russie* (et à *Russe*), comme *français* à *France* (et à *Français*). Les adjectifs en *-ique* (*celtique*, *hispanique*, *germanique*), qui ne sont qu’adjectifs, sont des restes du système latin.

– Un ethnique et un gentilé peuvent cohabiter dans une même famille avec des formes différentes (*Thaï* / *Thaïlandais*) :

	Thaïlande	
Thaï	thaïlandais	
thaï	Thaïlandais	
	thaïlandais	

Mais beaucoup plus souvent c’est tantôt un ethnique qui est réinvesti comme gentilé (*Russe* ‘habitant de la Russie’),

	Russie	
Russe	russe	
russe	<i>Russe</i>	
	<i>russe</i>	

tantôt un gentilé qui est employé comme ethnique (*Français* au sens de *Français de souche*, *Souchien*, *Céfran*, *Gaulois...*)²³ :

	France	
<i>Français</i>	français	
<i>français</i>	Français	
	français	

– Quand un nom de ville et un nom de pays (ou plus souvent de région) appartiennent à la même famille, leurs gentilés respectifs interfèrent de multiples façons (*Tripolitains* habitants de Tripoli et de la Tripolitaine, *Manceaux* habitants du Maine comme du Mans, *Poitevins* habitants de Poitiers comme du Poitou, etc.).

²³ Historiquement, *Franc* fait partie de la famille dérivationnelle et aurait pu figurer dans la case ‘ethnique’. Mais aucun Français aujourd’hui, même parmi les hérauts de l’identité nationale, ne se revendique comme « Franc ».

	Poitou	Poitiers
	poitevin	poitevin
	Poitevin	Poitevin
	poitevin	poitevin

– Rapprocher, dans un même réseau dérivationnel, les catégories onomasiologiques que sont les noms de villes, les noms de pays, les ethniques et les gentilés permet d’aborder aussi bien les multiples problèmes de mécanique constructionnelle (comment analyser *russe* ‘de Russie’, *Hongrois / Hongrie*, *Corse / Corse*, *Argentin / Argentine*...) que les conséquences extralinguistiques des confusions entre ethniques et gentilés.

Conclusion

Le rôle des familles dérivationnelles a été mis en évidence dans plusieurs travaux sur le plan morphophonologique, et l’on a fait l’hypothèse d’une « contrainte de famille » selon laquelle « le thème sélectionné est une forme déjà attestée dans la flexion ou dans la famille dérivationnelle du lexème »²⁴. Mais il ne se limite pas à ce domaine : c’est toute la formation du lexème qui est conditionnée par la famille dérivationnelle dans laquelle il doit s’intégrer, choix du procédé comme modalités morphophonologiques. On a rencontré plus haut plusieurs exemples de réinvestissement d’une même forme adjectivale pour renvoyer à plusieurs noms d’un réseau dérivationnel : c’est ce que nous avons appelé « principe d’économie »²⁵, qui n’est en fait qu’une (autre) modalité de la contrainte de famille. S’il y a déjà dans la famille de *élire*, et plus précisément dans le réseau *élire / élection / électeur*, l’adjectif *électoral* construit sur *électeur*, il pourra renvoyer aussi à *élection* (*les opérations électorales*). La contrainte de fidélité aurait préféré °*électionnel*, mais la contrainte de famille, dans son volet « économie », a été plus forte. Situer les mots construits dans le réseau auquel ils appartiennent rend sans objet un certain nombre questions récurrentes qui ont encombré inutilement la discipline. Faut-il construire *fanfaronnade* sur *fanfaron*, comme *mazarinade* sur *Mazarin*, ou bien sur *fanfaronner*, comme *promenade* sur *se promener* ? Si *fanfaron* et *fanfaronner* sont ensemble dans le réseau, *fanfaronnade* est relié à l’un et à l’autre.

Pour esquisser ce que pourrait être la structure des réseaux qui se constituent autour des noms d’humains, on a envisagé successivement ceux qui comportent un nom d’action, un nom d’activité, un nom de statut, un gentilé, etc., et l’on a abouti chaque fois à des schémas différents. Il semble bien, par conséquent, qu’aux catégories sémantiques qui déterminent la construction des lexèmes correspondent des structures différentes pour les réseaux dans lesquels ils doivent s’intégrer. Il faut poursuivre dans cette voie, vérifier à partir de données plus étendues si les schémas esquissés ne doivent pas être corrigés, explorer d’autres domaines... On a vu par exemple que les réseaux ‘activité’ peuvent interférer avec des réseaux ‘instrument’ : il faut voir comment les uns et les autres s’articulent. Ce qui importe le plus, dans cette entreprise, ce ne sont pas les catégories sémantiques en elles-mêmes (se demander

²⁴ Roché, M., et M. Plénat (2014), « Le jeu des contraintes dans la sélection du thème présuffixal », *In* F. Neveu et al. (éd.), 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française (pp. 1863-1878). Paris : ILF.

http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01143.pdf

²⁵ Roché, M. (2008) « Structuration du lexique et principe d’économie : le cas des ethniques », *in* J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF’08*, Paris, ILF, pp. 1571-1585.

<http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08064.pdf>

« qu'est-ce qu'une action », « qu'est-ce qu'une activité », comme on le fait en sémantique pour classer les verbes), mais déterminer en quoi ces catégories conditionnent la formation des lexèmes : elle ne se fait pas de la même manière dans un réseau 'action' et dans un réseau 'activité', par exemple.

On n'a pas prêté attention – ce n'était pas l'objet de cette réflexion – aux procédés utilisés pour les diverses formations. Un simple survol permet de constater que ce sont souvent les mêmes suffixes (*-ier, -iste, -eur...*), les mêmes procédés (conversion, transfert sémantique) que l'on a rencontrés dans les différents réseaux. Ce qui laisse planer un doute sur l'adéquation entre le choix du procédé formel et le programme sémantique de la formation. A chacun de ces procédés correspondent des séries dérivationnelles, qu'il faut évidemment explorer comme on a commencé à le faire des familles dérivationnelles, puisque c'est à l'intersection des uns et des autres que se situe la construction des lexèmes.